

cyberpresse.ca

LA PRESSE



WARREN SAPP

**LA PRESSE
AU SUPER BOWL
LE TOP 10
DES GRANDES
GUEULES
SPORTS PAGES 4 ET 5**



**OSCARS 2006
HUIT NOMINATIONS
POUR BROKEBACK
MOUNTAIN
ARTS ET SPECTACLES PAGE 1**



BOMBARDIER : LA CSERIES SUR LA GLACE

LA PRESSE AFFAIRES PAGES 1 À 5

Montréal
en deuil



SOPHIE COUSINEAU
CHRONIQUE

La nouvelle famille d'avions de Bombardier avait beau être subventionnée à l'os. Son assemblage avait beau être destiné à des travailleurs qualifiés qui avaient consenti à des baisses de salaire. À la fin, il lui manquait l'essentiel : des clients.

Après des mois de déni, Bombardier fait donc face à la réalité et stoppe son projet.

Pour autant, la fameuse CSeries n'est pas enterrée. Juste conservée au frigo de la morgue, le temps que Bombardier se décide à ressusciter ou non son projet d'avions de 110 et de 130 passagers.

› Voir **COUSINEAU** en page A10

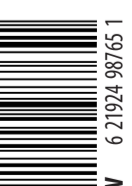
Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
Il y a deux ans, Théodore avait gardé les buts avec une tuque. Cette année, il devrait le faire avec un bonnet de douche.

SOMMAIRE

Astrologie du jour	ACTUEL 12
Bandes dessinées	ACTUEL 7
Bridge	ACTUEL 11
Carrières	AFFAIRES 10
Décès	ACTUEL 13 et 14
Forum	A 19 à 21
Horaires télévision	ARTS 4
Loterie	A 18
Monde	A 16 à 18
Mots croisés	ACTUEL 7 et 11
Mot mystère	ACTUEL 7
Observateur	ACTUEL 8
Petites annonces	ACTUEL 8 et AFFAIRES 4
Vacances/voyage	ACTUEL 5

Météo

Nuageux avec averses de neige, maximum -3, minimum -7, plus de détails en page SPORTS 8



QUÉBEC PART EN GUERRE CONTRE COCA-COLA

La société vient d'éliminer la consigne sur ses contenants de boissons non gazeuses

FRANÇOIS CARDINAL

Une guerre de titans se dessine entre le gouvernement Charest et Coca-Cola.

Le ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, veut en

effet s'attaquer au géant qui, en toute discrétion, vient d'éliminer la consigne sur ses boissons non gazeuses.

Il est même prêt à légiférer pour bloquer cette décision « inacceptable » qui risque de

faire diminuer les taux de récupération au Québec.

Les consommateurs qui achètent une canette de jus ou de thé glacé de Coca-Cola n'ont donc plus à déboursier les fameux 0,05 \$ qui leur étaient rembour-

sés une fois le contenant rapporté. Cette décision est en vigueur depuis le 1^{er} janvier, selon un courriel interne de l'entreprise obtenu par *La Presse*.

› Voir **RECYCLAGE** en page A12

Hurricanes 8, Canadien 2 Théo encore chassé du match



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE ©

Après avoir accordé un cinquième but aux Hurricanes de la Caroline (notre photo), José Théodore a été chassé du match, hier en deuxième période, par son entraîneur Bob Gainey, qui lui a préféré Cristobal Huet une fois de plus. Malgré la présence du gardien français, les visiteurs ont défait le Canadien 8 à 2. Les détails en pages 1 à 4 du cahier Sports.

COURSE À LA DIRECTION DU PLC

Tobin se désiste à son tour

JOËL-DENIS BELLAVANCE ET GILLES TOUPIN

OTTAWA – Les aspirants candidats à la direction du Parti libéral du Canada tombent comme des mouches.

Après John Manley la semaine dernière et Frank McKenna lundi, voilà que l'ancien ministre de l'Industrie, Brian Tobin, renonce à tour à la succession de Paul Martin.

M. Tobin, qui a aussi été premier ministre de Terre-Neuve, préfère en effet poursuivre sa carrière dans le secteur privé plutôt que de retourner en politique à Ottawa à la tête d'un parti relégué aux banquettes de l'opposition.

› Voir **TOBIN** en page A9



**POLITIQUE
DE PRIX À LA SAQ
LE MINISTRE
AUDET PRÉDIT
DES SANCTIONS
PAGE A5**

Les chansons
de Sophie

9h

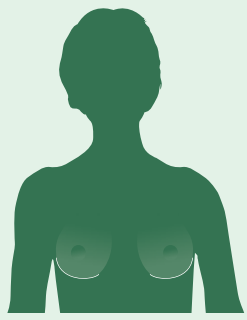
Du lundi au vendredi



**ESPACE
MUSIQUE
100,7^{FM}**

BILAN DE SANTÉ

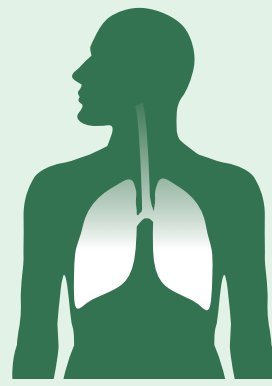
Le Québec parmi les autres provinces



- › Plus de femmes meurent d'un cancer du sein
- › Moins de femmes ont passé un test Pap depuis trois ans



- › Plus d'hommes meurent d'une crise cardiaque
- › Plus de femmes meurent d'un cancer colorectal



- › Plus de cancers du poumon, tant chez les hommes que chez les femmes
- › Plus d'hommes meurent d'un cancer du poumon



- › Moins de Québécois peuvent compter sur un médecin de famille
- › Plus de patients attendent plus d'un mois pour une chirurgie non urgente

LE QUÉBEC EN MILIEU

Le Conference Board du Canada dresse un bilan de santé des provinces. Ses médailles d'or, d'argent et de bronze permettent d'évaluer la performance de chacun. Temps d'attente, espérance de vie, cancers et crise cardiaque, quel est votre diagnostic, docteur?



PASCAL BRETON

Parmi toutes les provinces canadiennes, c'est au Québec que le cancer fait le plus mal. Pas de chan-

ce, c'est aussi dans la Belle Province qu'il est le plus difficile de trouver un médecin de famille.

Le portrait brossé par le Conference Board du Canada dans un rapport présenté aujourd'hui n'est pas reluisant. À plusieurs égards, le Québec se traîne. Il affiche la plus forte prévalence du cancer du poumon. Même chose pour le cancer du sein. On compte plus d'hommes qui

meurent d'une crise cardiaque. Plus de malades doivent patienter plus d'un mois avant de subir une chirurgie non urgente.

« Au Québec, à peine 30 % des patients attendent moins d'un mois pour subir une chirurgie non urgente. La moyenne nationale est de 42 %. Dans les meilleures provinces, ce taux atteint 50 % », explique le chef de direction des travaux au Conference Board, Glen Roberts.

Après avoir recueilli les données et comparé les systèmes de santé entre eux, l'organisme fait maintenant face à un problème de taille.

« La prochaine étape est d'arriver à répondre aux questions. Il faut comprendre pourquoi certaines provinces font meilleure figure que d'autres », ajoute M. Roberts.

Par exemple, on peut se demander pourquoi les hommes vivant en Colombie-Britannique vivent deux ans de plus que leurs semblables de l'Île-du-Prince-Édouard. Et comment il se fait que les femmes de l'Île-du-Prince-Édouard sont parmi celles qui ont la plus longue espérance de vie.

C'est la première fois qu'un organisme compare et évalue la performance des différents systèmes de santé au pays, se targuent les auteurs du rapport. Un total de 119 indicateurs, fournis par les provinces en 2004, ont été analysés.

Les auteurs ont évalué des éléments de santé générale comme l'indice de masse corporelle et le taux de fumeurs chez les adolescents, mais aussi des résultats précis comme le taux de survie dans la première année suivant un infarctus aigu du myocarde.

Pour évaluer plus facilement les performances, les auteurs ont ensuite attribué une médaille d'or, d'argent et de bronze pour chacun des indicateurs.



Salle d'opération au département de cardiologie de l'hôpital Royal Victoria. Contrairement au Conference Board, l'Institut national de santé publique du Québec estime que la province se classe parmi les meilleures au Canada en ce qui a trait au taux de survie des victimes de crises cardiaques.

Des chiffres contestés

PASCAL BRETON

Le Québec détient le plus haut taux de mortalité causé par les maladies cardiaques, affirme le rapport du Conference Board du Canada. Faux, rétorque l'Institut national de santé publique du Québec.

Qui croire ? Les deux organismes ne s'entendent ni sur les données ni sur la façon d'analyser l'information. Guerre de chiffres en vue.

Dans le rapport qui est déposé aujourd'hui, le Conference Board conclut qu'en ce qui concerne les crises cardiaques, c'est le Québec qui affiche le plus haut taux de mortalité chez les hommes.

Quand aux femmes, elles se classent au troisième rang.

Le rapport tient compte de 119 indicateurs pour analyser la performance de chacune des provinces canadiennes en matière de santé.

Pour déterminer quelle province détient le triste record en ce qui a trait aux crises cardiaques, l'organisme a évalué le taux de mortalité à la suite d'un infarctus aigu du myocarde.

Il a aussi pris en compte le taux de réadmission pour une personne qui a subi un infarctus, le taux de mortalité dans les 30 jours suivant l'hospitalisation, de même que le taux de survie après un an.

Par contre, le rapport ne précise pas si toutes ces informations ont été compilées pour le Québec.

La province a omis de fournir au Conference Board une vingtaine d'indicateurs.

À l'Institut national de santé publique du Québec, on conteste ces chiffres.

« C'est faux. Le Québec se classe au contraire parmi les meilleures provinces au Canada en ce qui concerne les crises cardiaques », affirme Robert Choinière, chercheur à l'INSPQ.

Entre les années 2000 et 2002, l'INSPQ a répertorié la prévalence des maladies de l'appareil circulatoire au pays.

La crise cardiaque est l'une des maladies les plus fréquentes. Résultat, c'est le Québec qui affiche la meilleure performance, indique M. Choinière.

Le taux de mortalité par 100 000 habitants est de 184, alors qu'il est de 201 pour l'ensemble du Canada.

L'attente: principal obstacle à l'accès aux soins au pays

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — L'attente représente toujours le principal obstacle à l'accès aux soins de santé au Canada, révèle un rapport publié hier par Statistique Canada.

Sur un nombre estimé à 2,8 millions de personnes âgées de 15 ans et plus qui ont consulté un spécialiste en 2005, 18 % ont dit avoir eu de la difficulté à accéder aux services; 65 % de ceux ayant signalé des difficultés ont dit que l'attente était le problème, tandis que 37 % ont dit avoir eu du mal à obtenir un rendez-vous — ce qui représente une forte hausse par rapport aux 25 % ayant vécu la même situation en 2003.

Environ 1,5 million de personnes ont subi des chirurgies non urgentes, et 11 % d'entre elles

ont fait état de difficultés à obtenir des soins. De celles-là, 79 % ont dit que la trop longue attente représentait le principal obstacle à l'obtention des soins. C'est une proportion sensiblement plus élevée que les 62 % qui avaient déclaré que l'attente

Le temps d'attente médian pour voir un médecin spécialiste au Québec a été réduit de moitié depuis 2003.

constituait un obstacle en 2003.

Les temps d'attente variaient selon le type de chirurgie non urgente. Quarante-deux pour cent des patients ayant subi une chirurgie cardiaque ou une chirurgie liée au cancer ont attendu moins d'un mois, et seulement

8 % de ces patients ont dû attendre plus de trois mois. Par contre, 39 % des patients qui ont subi une arthroplastie ou une opération de la cataracte ont attendu plus de trois mois.

Par ailleurs, 15 % des quelque 2,1 millions de personnes qui

ont passé un test diagnostique ont fait état de difficultés.

L'étude indique que les temps d'attente médians pour tous les services spécialisés sont demeurés à peu près les mêmes entre 2003 et 2005. L'attente médiane est demeurée de quatre semai-

nes pour les visites chez un spécialiste ainsi que pour les chirurgies non urgentes, et de trois semaines pour les tests diagnostiques.

Bonne nouvelle toutefois pour le Québec: le temps d'attente pour les chirurgies non urgentes a été réduit de moitié, passant de neuf à quatre semaines en deux ans. Le temps d'attente médian pour voir un médecin spécialiste au Québec a été réduit de moitié depuis 2003, passant à quatre semaines.

À Québec, le ministre de la Santé, Philippe Couillard, s'est réjoui des points marqués par le Québec ces dernières années à ce chapitre. « Nous rejoignons maintenant la moyenne canadienne, ce qui est un minimum. »

BILAN DE SANTÉ

Le Canada parmi les pays de l'OCDE

LES MÉDAILLES D'OR : BRAVO

- › Espérance de vie des hommes
- › Mortalité des femmes atteintes d'un cancer colorectal
- › Vaccination des personnes âgées contre l'influenza



LES MÉDAILLES D'ARGENT : ATTENTION

- › Obésité
- › Incidence du cancer de la prostate
- › Mortalité infantile



LES MÉDAILLES DE BRONZE : DANGER

- › Cancer du poumon et mortalité chez la femme
- › Cancer du sein et mortalité
- › Incidence du cancer colorectal chez l'homme et la femme

DE PELOTON

Les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon ont été exclus du rapport parce que les données de comparaison n'étaient pas disponibles. Au terme de l'exercice, aucune

Colombie-Britannique que les malades se disent les moins satisfaits des soins reçus. En vrac, le rapport indique que c'est en Alberta, suivie de près par

bitants s'estiment généralement en moins bonne santé que les autres Canadiens. En Nouvelle-Écosse, les hommes font plus de diabète qu'ailleurs. Les femmes de 50 à 69 ans sont moins enclines à passer une mammographie. À Terre-Neuve, les gens sont plus sédentaires qu'ailleurs. Et au Québec ? La mortalité liée au cancer du poumon est un grand défi, affirme M. Roberts. Il manque cependant des données importantes.

férence Board montre par ailleurs que les provinces où le gouvernement investit le plus par habitant pour la santé ne sont pas nécessairement celles qui affichent les meilleurs résultats.

En matière d'investissement par habitant, le Québec se classe à l'avant-dernier rang des 10 provinces canadiennes. Au cumulatif général, la Belle Province se classe néanmoins cinquième au Canada.

Pour cette performance moyenne, le Conference Board accorde une médaille d'argent au Québec.

Participez à notre forum sur la santé au Canada www.cyberpresse.ca

QU'EST-CE QUE LE CONFERENCE BOARD DU CANADA?

Le Conference Board est une organisation à but non lucratif qui se veut objectif et non partisan. Il se spécialise dans l'analyse des tendances économiques, tant en ce qui concerne les performances des organisations que des grands enjeux publics. Le rapport sur la santé des provinces s'inscrit dans cette foulée. Chaque province et pays y est classé dans l'une des trois catégories suivantes : or pour les meilleurs, argent pour les performances moyennes et bronze pour ceux qui traînent la patte.

« Au Québec, à peine 30% des patients attendent moins d'un mois pour subir une chirurgie non urgente. La moyenne nationale est de 42%. Dans les meilleures provinces, ce taux atteint 50%. »

province ne peut se vanter d'offrir la meilleure performance dans tous les domaines.

Au tableau général, la Colombie-Britannique obtient l'or, suivie de l'Alberta. Par contre, c'est aussi en

l'Ontario, que l'on retrouve la plus forte proportion de bébés de faible poids à la naissance. C'est en Saskatchewan que l'espérance de vie est la plus basse.

Au Nouveau-Brunswick, les ha-

« Sur les 119 indicateurs que nous avons comparés, il y en a 20 que la province ne nous a pas fournis. C'est très difficile d'établir des repères pour le Québec. » Étrangement, le rapport du Con-



PHOTO LA PRESSE

Au Canada, c'est au Québec qu'il est le plus difficile de trouver un médecin de famille, révèle un rapport du Conference Board qui sera présenté aujourd'hui.

Une médaille d'argent pour le Canada

PASCALE BRETON

Le Canada récolte une médaille d'argent pour sa performance internationale face aux autres pays de l'OCDE.

Le taux élevé de cancer du poumon chez les femmes, et les nombreux décès qui en résultent, lui font perdre des plumes.

Le rapport du Conference Board du Canada ne se contente pas d'analyser les résultats des provinces canadiennes entre elles. Il compare aussi les performances du Canada avec 23 autres pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

C'est au Canada que l'on retrouve le deuxième taux en ce qui a trait à l'incidence du cancer du poumon, tout juste devant les

États-Unis. À l'inverse, c'est en Espagne et au Portugal que les taux sont les plus bas.

« Le Canada a de bons résultats pour l'immunisation des personnes âgées de 65 ans et plus contre la grippe. Par contre, là où nous avons réellement des progrès à faire, c'est face aux incidences du cancer du poumon et du cancer du sein chez la femme », analyse le chef de direction des travaux du Conference Board, Glen Roberts.

En ce qui a trait à la prévalence du cancer du sein, l'organisme attribue le bronze au Canada. Plusieurs autres pays, comme la France, l'Australie, l'Angleterre et les États-Unis sont classés dans la même catégorie. Le Japon et la Corée, au contraire, réussissent mieux que tous les autres pays.

Encore une fois, ces données de-

vront maintenant être analysées. Il faut comprendre la raison pour laquelle certains réussissent mieux que d'autres, explique M. Roberts. « Avec ce rapport, nous espérons créer une discussion au sujet des

« Là où nous avons réellement des progrès à faire, c'est face aux incidences du cancer du poumon et du cancer du sein chez la femme. »

systèmes de santé et ce qui doit être fait pour les améliorer. »

En plus du cancer du poumon et du sein, le rapport du Conference Board note que le Canada devrait s'inquiéter de l'incidence élevée du cancer colorectal, tant chez l'homme que chez la femme. Des mesures doivent être prises immédiatement.

Le rapport sonne aussi l'alarme sur d'autres indicateurs de santé. Le surplus de poids en est un. Selon les données fournies, les Canadiens présentent le troisième taux d'obésité au monde, se clas-

sant tout juste derrière les habitants du Luxembourg et les Grecs. Les Canadiennes font meilleure figure. Par contre, il faut préciser que les auteurs du rapport n'ont pas inclus les Américains dans cette comparaison. Ils n'ont pas pu mettre la main sur les dernières

données concernant l'obésité aux États-Unis, un pays pourtant reconnu pour avoir l'un des plus hauts taux au monde.

L'autre sonnette d'alarme pour le Canada dans ce rapport concerne le taux d'incidence du cancer de la prostate. Dans cette catégorie, les Canadiens récoltent une médaille d'argent, c'est-à-dire qu'ils sont dans la moyenne. Par contre, ils ne sont pas très loin du bronze, estiment les auteurs du rapport.

Bonne nouvelle par contre : les Canadiens se classent sixièmes en ce qui a trait à l'espérance de vie. La palme revient dans ce domaine à l'Islande. Le Canada est aussi l'un des pays où l'on meurt le moins d'accidents vasculaires cérébraux.

ACTUALITÉS

ÎLOT VOYAGEUR L'UQAM revoit son projet

NICOLAS BÉRUBÉ

Le controversé stationnement du futur complexe de l'îlot Voyageur de l'Université du Québec à Montréal sera moins grand que prévu, a annoncé cette semaine le recteur de l'UQAM, Roch Denis.

L'Université entend réduire de 800 à 500 le nombre de places de stationnement souterrain construites dans son futur pavillon de 300 millions de dollars. La moitié de ces places serait utilisée par les usagers du nouveau complexe, tandis que l'autre moitié servirait aux besoins du terminus d'autocars Voyageur.

Le projet de stationnement avait été critiqué l'autonome dernier, notamment par plusieurs associations facultaires de l'université. Les étudiants soutenaient que l'UQAM contrevient à sa politique sur l'environnement en construisant un stationnement qui risquerait d'accroître la circulation au centre-ville.

Pour le directeur des communications de l'UQAM, Daniel Hébert, la décision de réduire l'offre de stationnement fait partie d'un processus normal d'analyse du projet. « C'est un projet en mouvance. Nous consultons des experts, nous écoutons les avis de chacun. Le projet est en constante évolution. »

M. Hébert note que la haute direction a mis sur pied un comité institutionnel de suivi pour discuter du projet avec les différentes instances de l'UQAM. L'Université entend également créer une table de concertation à laquelle seront conviés des citoyens et des marchands touchés par le futur complexe de l'îlot Voyageur. « On ne peut pas bâtir un projet aussi important sans d'abord en parler avec les gens du milieu. »

Virginie Lefebvre, membre du comité exécutif de l'association étudiante de sciences politiques et de droit, estime qu'il s'agit d'une « ouverture » de la part de la direction. « Ça répond en partie aux critiques formulées, mais sur le fond, le problème reste entier, dit-elle. Les étudiants sont encore écartés du processus d'analyse du projet, ce qui est inacceptable puisque c'est à nous que le projet s'adresse. »

M. Hébert note, quant à lui, que des représentants des étudiants sont présents au conseil d'administration de l'Université. L'UQAM compte convoquer les médias au mois de mars afin d'annoncer les détails du projet au grand public.

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste :
nicolas.berube@lapresse.ca



Le président du syndicat des cols bleus Michel Parent (à gauche) et le conseiller syndical Michel Fontaine ont rencontré les médias, hier.

Les cols bleus déboutés

Le syndicat promet une recrudescence des tensions

SÉBASTIEN RODRIGUE
ET SARA CHAMPAGNE

Le syndicat des cols bleus regroupés de Montréal promet une recrudescence des tensions au lendemain d'une décision de la Cour d'appel rejetant en grande partie la requête contestant leur convention collective.

Selon le président du syndicat, Michel Parent, tous les services municipaux seront affectés par une application stricte de cette convention collective valide jusqu'au 31 août 2007. « (...) on peut pratiquement paralyser la Ville si on applique à la lettre la décision (de l'arbitre) Lavoie et c'est ce à quoi on va s'appliquer de faire », a-t-il prévenu.

Les cols bleus tentent sans succès de faire modifier leur convention collective imposée en octobre 2004 par l'arbitre Gilles Lavoie. La Cour supérieure avait rejeté leur requête en décembre 2004 et la Cour d'appel a fait de même hier sauf sur un point. Le syndicat envisage maintenant de porter sa cause devant la Cour suprême.

En attendant, le syndicat y est allé hier d'un ultime appel à la Ville de Montréal pour renégocier la convention collective qu'il qualifie d'« inapplicable ». « Il me semble que la farce a assez duré et que la Ville et les élus municipaux qui se disent responsables devraient respecter leurs salariés », a imploré Michel Fontaine, conseiller du syndicat regroupant environ 6000 employés municipaux.

Les cols bleus reprochent à l'arbitre d'avoir imposé, entre autres, une convention collective trop longue et d'avoir harmonisé les conditions de travail en réduisant les salaires et les avantages sociaux de certains employés. Le syndicat fait valoir que les cols bleus de Longueuil et de Saint-Jean-sur-Richelieu ont obtenu une convention collective plus favorable par l'entremise d'un arbitre à la suite des fusions municipales.

La Cour d'appel avait accepté d'entendre la requête des cols bleus sur cinq points précis. Les trois juges de la Cour d'appel devaient se prononcer sur la durée

de la convention collective, la réouverture de la convention après les défusions, le droit de réduire les salaires pour faire l'harmonisation ainsi que sur la méthode et la disposition législative pour la réaliser.

Les juges André Forget et Jacques Dufresne ont rejeté les arguments du syndicat, tandis que le juge André Beauregard aurait infirmé le jugement de première instance et cassé la décision imposant une convention collective aux cols bleus. La Cour d'appel annule cependant l'article permettant une nouvelle harmonisation des salaires après les défusions, mais maintient le reste de la convention collective.

Tolérance zéro

De son côté, la Ville de Montréal a invité le syndicat des cols bleus à négocier la prochaine convention collective. Le président du comité exécutif, Frank Zampino a aussi prévenu que la Ville de Montréal appliquera la « tolérance zéro » si les cols bleus perturbent des services municipaux.

« Ce n'est sûrement pas en fou-

tant le bordel qu'on va établir de bonnes relations de travail. Ces attitudes doivent changer si on veut conclure des ententes négociées qui vont refléter l'ensemble de nos cols bleus », a affirmé M. Zampino.

Le président du comité exécutif a accueilli favorablement la décision de la Cour et il a souligné que la Ville était parvenue à négocier de bonne foi des contrats de travail avec tous ses autres employés. « Je pense que le syndicat doit faire un examen de conscience. Je crois que 95 % des cols bleus veulent être traités de façon juste comme les autres syndiqués de Montréal. Et c'est un traitement juste que nous leur offrons depuis quatre ans », a-t-il dit.

Les cols bleus ont promis une réplique cinglante à l'administration municipale pour la négociation de la prochaine convention collective. « Je peux juste dire à l'administration d'attacher sa tunique avec de la broche, parce que lorsqu'on aura retrouvé notre droit de grève légal, ça va y aller aux *toasts* », a laissé tomber le président du syndicat.



Plus d'investissements dans la recherche universitaire au Québec

grâce à **R&D** Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada

En tant que Québécois, vous profitez de notre engagement continu à développer de nouveaux médicaments et vaccins. Certes, cet engagement est bénéfique pour la santé de toute la population, mais connaissez-vous les autres bienfaits de notre travail?

Chaque année, nous investissons plus de 450 millions de dollars dans la recherche et le développement au Québec*. De ce montant, plus de 30 millions de dollars vont aux universités et aux hôpitaux. Il est clair qu'un accroissement des investissements en recherche profite à tous les Québécois. Pour en savoir davantage sur les bienfaits de nos activités au Québec, visitez notre site à l'adresse www.canadapharma.org.

30 millions de dollars investis pour la recherche dans les universités et hôpitaux du Québec.



*Références : CEPMB Rapport annuel. Palmer & D'Angelo Consulting Inc.



YVES BOISVERT

Sortir le politique des tablettes

Comment se fait-il que tout soit toujours tellement compliqué chez les administrateurs de la SAQ ? Peut-être parce que tout y est tellement politique. Toute vérité sur la SAQ n'est pas bonne à dire.

Par exemple, déclarer franchement : mesdames et messieurs, on a promis au gouvernement de faire passer le bénéfice de 545 millions à plus de 900 millions en cinq ans. Où pensez-vous qu'on va trouver cet argent ? Dans vos poches.

Ce serait trop simple. Quand mon collègue Jacques Benoit a révélé comment la société d'État s'y est prise depuis des mois pour maintenir artificiellement élevé le prix des vins, malgré la hausse du dollar, on a dit qu'il ne comprenait pas vraiment.

Quand il a révélé que des représentants de la SAQ appelaient des producteurs de vin en France, en décembre, pour les inciter subtilement à hausser leurs prix, on lui a répondu qu'en fait, c'est le contraire que la SAQ voulait faire : diminuer les prix !

On se gardait bien de préciser que les prix ont baissé dans la

plupart des cas, puisque l'euro s'est dévalué. Ils ont baissé... mais pas en magasin. C'est donc la SAQ qui empêche la différence, en tardant à ajuster le prix. On oubliait aussi de dire que la diminution du prix reflète au consommateur cette semaine (8 % en moyenne) n'est qu'une partie de la baisse réelle de l'euro depuis un an (autour de 15 %).

On aurait pu se contenter de modifier le taux de change et diminuer les prix directement. Mais la SAQ avait d'autres objectifs. Entre autres, éviter un effondrement des prix, qui se serait reflété dans les taxes et profits perçus. Ensuite, s'emparer d'une partie de la marge soudainement dégagée tout en diminuant les prix. Et, si les producteurs voulaient augmenter les prix de plus de 5 %, ils devaient fournir une ristourne de 2,5 % à la SAQ. Exemple : le producteur augmente son prix de 10 % ; il garde 7,5 % de l'augmentation pour lui et verse le reste à la SAQ.

Pratique courante dans le commerce de détail et l'alimentation, vous dira-t-on. On appelle ça des « rabais-volume ». Sauf que dans

l'alimentation et la quincaillerie, il n'y a pas de monopoles. Les commerçants doivent donc faire attention aux prix.

Quoi qu'il en soit, après avoir très mal paru, la SAQ a suspendu deux vice-présidents. Les numéros 2 et 3 de la SAQ. On a ensuite entrepris une « enquête », confiée à KPMG, sur ce qui s'était passé.

Est-on en train d'essayer de

d'inciter les producteurs à hausser leurs prix, ni de jouer sur le taux de change. Mais il y avait spécifiquement fait mention des « rabais-volumes » allant jusqu'à 2,5 % et d'efforts demandés aux producteurs. J'ai bien hâte d'entendre les conclusions de cette enquête...

Ça ne changera pas la commande politique : pomper plus d'ar-

dessinant les magasins. Les taux de croissance que s'est fixés la SAQ sont soit irréalistes, soit incompatibles avec l'intérêt du consommateur, qui est de payer moins cher et d'avoir la plus grande variété de produits possible.

Au Québec, on le sait, les vins à bon marché (l'essentiel des ventes) sont systématiquement de 15 à 20 % plus chers qu'en Ontario. Ce qu'on sait moins, c'est que les vins haut de gamme sont à peu près à prix comparable. Pourquoi ? Parce qu'on surtaxe les produits populaires. On dira ensuite que la SAQ est un modèle de démocratisation...

Quant à moi, je l'ai écrit l'autre jour, je crois que le temps est venu d'abolir ce vestige de la prohibition. Pas parce que le privé serait supérieur moralement. Parce qu'il faut sortir le politique et le bureaucratique du commerce de détail. Ils y sont à la fois inefficaces et experts à créer des crises dont on n'a pas besoin.

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueur : yves.boisvert@lapresse.ca

Le ministre Michel Audet prédit des sanctions à la SAQ

La firme KPMG a mis la main sur des courriels compromettants

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Quelqu'un semble s'être « gourré » dans la haute direction de la Société des alcools du Québec (SAQ), a indiqué hier le ministre des Finances, Michel Audet. Et la société d'État devra annoncer des sanctions, a-t-il prédit.

De source proche de l'enquête, *La Presse* a appris hier que la firme KPMG, qui doit établir si la SAQ a bel et bien offert à ses fournisseurs de maintenir leurs prix artificiellement élevés, avait mis la main sur des courriels échangés en décembre à ce sujet entre certains dirigeants de la société. Ces missives précisaient les conséquences d'une nouvelle politique de mise en marché, et expliquaient, résume une source, que les négociateurs de la société pourraient « offrir » aux fournisseurs de maintenir des prix plus élevés que ne le permettait le taux de change.

Pour le ministre des Finances, la cause paraissait déjà entendue, hier. Précisant qu'il était ministre « de tutelle » et que le conseil d'administration de la société devait lui rendre compte de ses décisions, M. Audet semblait avoir la conviction qu'une faute avait été commise par la société d'État. « Des mesures seront prises par la société parce que cette décision-là a été prise et la gestion a été faite par la société. Et si quelqu'un s'est gourré, comme cela semble bien être le cas, il y aura des sanctions et c'est la SAQ elle-même qui va les annoncer », a tranché le ministre hier, au cours d'une entrevue à la radio de Radio-Canada.

Plongé dans l'embarras depuis les révélations de *La Presse* à la fin de 2005, le conseil d'administration de la SAQ a d'ailleurs tenu une réunion extraordinaire lundi soir dernier et devrait tenir d'autres séances avant la fin de semaine. Le conseil d'administration de la SAQ avait approuvé l'automne dernier une politique de mise en marché qui, pour la première fois, précisait que la société pouvait négocier les prix. Ce même document avait été transmis au ministre Audet l'automne dernier.

Hier, alors qu'il tentait, en vain, de lancer le débat sur la consultation qu'il déclenchera demain sur la dette publique — qui atteint 117 milliards de dollars —, M. Audet a souligné que rien ne pourra empêcher les parlementaires de convoquer les dirigeants de la Société des alcools et les enquêteurs de KPMG.

Rosaire Bertrand, député péquiste de Charlevoix, est revenu à la charge hier après une fin de non-recevoir du président de la commission des finances, Sam Hamad. Selon M. Audet, la stratégie de mise en marché de la SAQ devait assurer que les coûts soient réduits pour les consommateurs québécois. Il a même soutenu hier que dans des rencontres avec les dirigeants de la SAQ, l'automne dernier, il avait « convenu avec eux qu'ils devaient refléter dans les prix, dans une baisse des prix, la hausse du dollar canadien par rapport à l'euro ». M. Audet n'a à aucun moment pris la défense des dirigeants de la société. Il a avoué même « s'être étouffé avec son café » quand il a lu les premiers reportages de *La Presse* sur cette opération.

Puis, il a confirmé être à l'origine de l'enquête déclenchée par la société il y a deux semaines. « J'ai dit : Qu'est-ce qui s'est passé ? ». Et on attend justement de voir ce qui s'est passé. »



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE ©

La diminution du prix des vins reflète au consommateur cette semaine (8 % en moyenne) n'est qu'une partie de la baisse réelle de l'euro depuis un an (autour de 15 %).

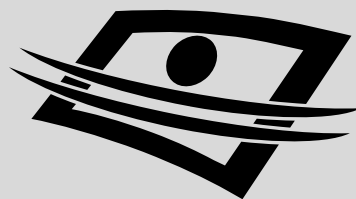


Contact *nouveauté*
Ce soir 22 h

Stéphan Bureau rencontre des grands penseurs et créateurs de notre temps. Franco Dragone, metteur en scène des spectacles *Mystère*, *Alegria*, *Ô* du Cirque du Soleil et *A New Day* de Céline Dion.

Desjardins

Bell



telequebec.tv

Télé-Québec

Pickton : l'intérêt baisse

La cohue médiatique s'est passablement atténuée hier au deuxième jour du procès de Robert Pickton en raison d'une ordonnance de non-publication qui limite grandement le travail journalistique. Seulement sept reporters étaient présents et la salle d'audience n'était même pas remplie. Le présumé tueur en série est accusé de meurtre prémédité dans les disparitions de 27 femmes du quartier défavorisé de Downtown Eastside, à Vancouver. Pickton a été arrêté en février 2002 par la police qui enquêtait sur les disparitions de plus de 60 femmes depuis le début des années 80. PC

337423A

FAITS ET GESTES

ÉTAT GAZEUX

Les fonctionnaires fédéraux et provinciaux sont champions de la lutte contre le réchauffement du climat.



Les gouvernements ont réduit de tiers leurs propres émissions de gaz à effet de serre au pays, depuis une décennie, tandis que les entreprises privées augmentaient les leurs de 23 %. Par contre, les municipalités ont accru de

20 % leurs émissions. Ensemble, les administrations publiques émettent 1 % de ces gaz. Le Canada produit, pour chaque habitant, quelque 23 tonnes de gaz à effet de serre par an.

— François Berger

Sources: Comptes économiques du Canada; Environnement Canada

L'infrastructure publique... rajeunit!

BRUNO BISSON

Après des années de rattrapage et d'expansion des réseaux de la banlieue, l'infrastructure publique canadienne commence à rajeunir, depuis 2003, selon une étude rendue publique lundi par Statistique Canada.

Pour la première fois en 30 ans, l'âge moyen des réseaux routiers, des égouts, des réseaux de drainage et des ponts appartenant aux gouvernements fédéral et provinciaux et aux municipalités du Canada a cessé d'augmenter en raison d'une hausse des investissements réalisés à ce chapitre par les autorités publiques.

Alors que l'âge moyen de ces réseaux était estimé à 14,7 ans, en 1973, il a grimpé jusqu'à 17,5 ans, en 1999, avant d'enregistrer un imperceptible recul en 2003, à 17,4 ans. Bien que cette baisse soit trop infime pour se traduire par une amélioration visible de leur état global, elle représente tout de même une « stabilisation » de l'état des infrastructures, après plusieurs décennies de vieillissement continu.

L'étude de Statistique Canada semble ainsi contredire le discours

dominant quant au vieillissement des équipements publics, qui a justifié l'augmentation substantielle des budgets accordés à l'entretien et au développement de ces réseaux, qui représentent 80 % de toutes les infrastructures publiques du pays, et dont la valeur est estimée à tout près de 155 milliards.

Dans les faits, si certaines grandes

Ce sont les réseaux d'égout et les équipements d'épuration qui accusent le plus grand âge. En moyenne, ils ont atteint 63 % de leur vie utile, estimée à 29 ans.

infrastructures urbaines (routes et égouts entre autres) continuent de se dégrader, c'est la construction de nouvelles routes, de nouvelles usines d'épuration et de nouveaux équipements de drainage (égouts pluviaux, collecteurs, fossés d'évacuation) qui serait principalement responsable de ce « rajeunissement ».

La banlieue

Les données de Statistique Canada

démontrent ainsi que dans les années 90, 84 % de tous les investissements consentis par le gouvernement fédéral, par les provinces et par les villes dans l'infrastructure publique canadienne ont servi à financer de la construction neuve, plutôt que des travaux de réparation ou d'entretien des réseaux existants. Bref, les vieux équipements

publics accusent de plus en plus leur âge, mais l'expansion des routes et des réseaux d'égouts construits à partir des années 90 dans des banlieues grandissantes, ont fait baisser l'âge moyen des infrastructures.

De plus, même si les données de Statistique Canada indiquent un rajeunissement de l'infrastructure, on ne peut en conclure pour autant que l'état global des infrastructures publiques s'améliore. Des quatre com-

posantes de l'infrastructure étudiées par l'agence, à savoir les routes, les égouts, les équipements de drainage et les ponts, seulement une — les ponts — n'a pas encore atteint la moitié de sa durée de vie utile.

Par ailleurs, les données de Statistique Canada ne permettent pas de comparer ou de juger de l'état global des infrastructures dans chaque province du pays et encore moins dans chaque municipalité du pays.

Globalement, toutefois, Statistique Canada estime que ce sont les réseaux d'égout et les équipements d'épuration qui accusent le plus grand âge. En moyenne, ils ont atteint 63 % de leur vie utile, estimée à 29 ans.

Selon Statistique Canada, les ponts seraient les plus jeunes infrastructures, accusant un âge moyen de 22,7 ans, pour une vie utile estimée à 46 ans. Les ponts fédéraux seraient les plus vieux au pays (26,4 ans, en moyenne), tandis que les structures construites et gérées par les municipalités du pays sont de loin les plus « jeunes », avec une moyenne d'âge de seulement 19 ans.

L'ÂGE DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE

Routes (vie utile de 28 ans)

Fédérales : n.d.
Provinciales : 17,6 ans
Municipales : 15,0 ans

Ponts (vie utile de 46 ans)

Fédérales : 26,4 ans
Provinciales : 24,6 ans
Municipales : 19,0 ans

Collecte des eaux usées (vie utile de 29 ans)

Fédérales : 20,7 ans
Provinciales : 22,1 ans
Municipales : 16,9 ans

Drainage des eaux (vie utile non précisée)

Fédéral : 23,2 ans
Provincial : 24,1 ans
Municipal : 15,8 ans

Source : Statistique Canada, L'âge de l'infrastructure publique au Canada, 30 janvier 2006.

LIBÉREZ-VOUS
DE VOTRE MANTEAU,
DE VOS CHAUSSURES
ET DES TENSIONS
DANS VOTRE DOS.

Voyager et se relaxer. Oui, c'est possible.



LA FAÇON HUMAINE DE VOYAGER

viarail.ca

MC Marque de commerce propriété de VIA Rail Canada inc.

3375664

Réseau routier: l'industrie satisfaite, mais réservée

BRUNO BISSON

Même si près de la moitié des ponts et viaducs de la province sont en mauvais état et ont besoin d'être réparés, le ministère des Transports du Québec (MTQ) n'augmentera pas la part relative des budgets dévolus à ces structures, au cours de la prochaine année.

Selon les chiffres rendus publics par les ministres Michel Després et Julie Boulet, le budget consacré à la conservation des structures du réseau routier québécois passera de 235 à 253 millions en 2006, et représentera 19,5 % des investissements annuels du MTQ, soit sensiblement la même proportion (19,6 %) que l'an dernier.

L'augmentation de 100 millions des investissements routiers annoncés hier pour 2006-2007 servira principalement à financer la construction de nouvelles routes, à un moment où le MTQ fait face à une « pointe des besoins de réparations et d'entretien » du réseau existant, qui va continuer de s'aggraver durant au moins cinq ans.

D'après les données du MTQ, plus de 2200 ponts et viaducs sont aujourd'hui « en mauvais état » au Québec, soit 45,2 % de toutes les structures du réseau routier provincial. En 2004, les 120 millions investis directement dans la réfection de ces structures avaient permis de réhabiliter 71 ouvrages d'art. En supposant que le MTQ puisse en réparer deux fois plus, avec un budget de 253 millions, il lui faudrait plus de 15 ans pour venir à bout des structures déficientes actuelles... en supposant qu'il ne s'en rajoute aucune autre à la liste pendant cette période.

Interrogé sur les « choix politiques » du MTQ, qui consacrera plus du tiers (33,7 %) de son budget routier 2006 à de nouvelles constructions, le président de l'Association des constructeurs de routes et de grands travaux du Québec (ACRGQ), Alain Robert, admet qu'il faudra tôt ou tard trouver une solution au dépérissement des infrastructures actuelles sans toutefois critiquer les décisions de Québec.

« Cela ne fait que renforcer la recommandation que nous avons faite au MTQ pour dépolitiser l'entretien et la réfection des routes existantes, précise-t-il. En garantissant des fonds suffisants et récurrents pour l'entretien des routes, Québec disposerait chaque année d'une enveloppe fixe, à l'abri des changements de gouvernement. Ainsi, pour développer de nouvelles autoroutes, Québec devrait trouver les budgets ailleurs, ce qui permettrait de mieux planifier la remise en état de nos réseaux de transport. »

Pour sa part, le PDG de la puissante Association du camionnage du Québec, Marc Cadieux, a reconnu que les budgets routiers récurrents de plus d'un milliard promis par le gouvernement Charest, depuis 2004, ont probablement freiné la dégradation des routes et des ponts de la province. Pour les transporteurs, l'amélioration des routes n'a toutefois eu aucun impact concret sur le transport des marchandises, en raison de la multiplication des chantiers — il y en aura 1100, en 2006 — et de l'augmentation de la circulation automobile, surtout dans la métropole.

3378139A

Ce soir à
TQS
.ca

Un réseau (C) COGECO

en partenariat avec Bell Canada



3 x rien
19 h 30

Louis fait tout pour prouver son amour à Caro.



3378139A

1,4 milliard pour les routes

Le Québec comptera plus de 1100 chantiers l'été prochain

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Il se dépensera 1,4 milliard en 2006 au Québec pour la réfection des routes et le développement du réseau, a fait savoir hier le ministre des Transports, Michel Després. Mais pour d'importants projets montréalais, Québec ne peut garantir que les travaux commenceront cette année.

Plus tôt que les années précédentes, Transports Québec a levé le voile sur son programme d'investissement annuels. Le Québec comptera plus de 1100 chantiers l'été prochain, un sommet historique qui fera travailler 15 800 personnes, a fait savoir hier M. Després. Ces travaux font partie d'un plan triennal de 4 milliards; l'an dernier, 1,2 milliard a été injecté par Québec.

Invité à l'annonce par le Ministre, le président de l'Association des constructeurs de routes et de grands travaux, Alain Robert, a salué cette annonce hâtive, qui permet aux entrepreneurs de mieux planifier leurs activités. Son groupe réclame toujours la mise en place d'un fonds destiné à mettre fin aux fluctuations dans les budgets de routes. « On a deux bonnes années qui s'en viennent. Les élections aussi. Dans le domaine de la construction, les budgets sont toujours politiques », a-t-il soutenu.

Québec injectera 1,3 milliard dans les routes en 2006; 148 millions supplémentaires viendront de l'Agence métropolitaine de transports et de la Société de l'assurance automobile. De cette cagnotte, 862 millions seront destinés au maintien du réseau existant (350 millions iront à la réfection des chaussées sur 1500 kilomètres).

Pour le ministre, depuis l'an dernier, la tendance « de la dégradation graduelle » du réseau a été renversée — les autoroutes offrent la qualité de roulement « la plus élevée depuis 1999 » sur 77 % de leur chaussée. « Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral, les routes ont non seulement cessé de se dégrader, mais elles s'améliorent », a lancé le ministre, une déclaration qualifiée de « pensée magique » par le critique péquiste aux transports, Serge Deslières.

Par région, la Communauté métropolitaine de Montréal obtiendra 280 millions de travaux. La région 06, l'île de Montréal, obtiendra 139 millions, soit 38 millions pour l'entretien des chaussées, 37 millions pour la



PHOTO MARTIN TREMBLAY. PHOTO THÉQUE LA PRESSE

L'été prochain, les routes et autoroutes du Québec seront envahies par 15 800 travailleurs. Les nids de poule n'ont qu'à bien se tenir.

conservation des structures, 19 millions pour l'amélioration du réseau et 46 millions pour le développement du réseau.

La Montérégie est la seule région où les investissements seront plus

Pour le ministre, depuis l'an dernier, la tendance « de la dégradation graduelle » du réseau a été renversée.

importants (221 millions). La région de Laval recevra 23 millions.

Hier, M. Després a souligné que 20 millions avaient été mis de côté pour les travaux de l'autoroute Notre-Dame, à Montréal. Mais la

mise en chantier nécessitera une entente définitive entre la Ville et Québec; personne ne peut garantir que les travaux commenceront cette année.

Pour le secteur de Dorval, on attend aussi le feu vert du ministre de l'Environnement. Les plus importants chantiers à Montréal durant la prochaine année seront probablement la quatrième phase du réaménagement de l'échangeur Taschereau, qui sera pratiquement terminé en 2006. On dépensera 21 millions pour les voies de

Un PPP pour l'autoroute 30

Ce printemps, Québec devrait proposer un partenariat public privé (PPP) pour l'autoroute 30,

afin d'implanter une voie de contournement au sud de Montréal. On envisage toujours un péage.

Le ministre a été interpellé à la suite de l'annonce du pont sur l'autoroute 25, fin décembre, comme quoi le gouvernement n'avait pas indiqué que les contribuables allaient payer la moitié des coûts. Il a souligné que ces balises se trouvaient en toutes lettres dans les documents destinés aux entrepreneurs. Québec pourrait même faire des recettes grâce au péage si, comme prévoient les études, l'engorgement est beaucoup plus élevé que prévu sur ce tronçon, a-t-il dit.

Le plus gros chantier au Québec cette année sera l'élargissement de la route 175 entre Québec et le Saguenay. Une première: on a même fait du déboisement en

plein hiver pour accélérer le chantier. Selon M. Després, Québec réclamera d'Ottawa qu'il respecte sa parole en assurant la moitié de la facture pour la route qui, on le sait déjà, dépassera largement les 525 millions prévus lors de l'inauguration du projet. Jusqu'ici, le ministre sortant, Jean Lapierre, avait soutenu que l'engagement d'Ottawa ne portait que sur la première phase.

Par ailleurs, M. Després soutient ne pas avoir pris ombrage de l'engagement pris par Stephen Harper qui, de passage en Beauce avant les élections, avait promis le prolongement de l'autoroute 73 à quatre voies de Saint-Joseph jusqu'à la frontière américaine. Si Ottawa à l'argent nécessaire, Québec sera heureux d'en discuter, s'est contenté de dire M. Després.

LAPRESSEAFFAIRES.COM

Abonnez-vous au site de nouvelles financières et économiques la plus consulté au Québec... **C'EST GRATUIT**

le mois du moi!

En février, je pense à moi...

15% de réduction sur l'épilation par laser et l'épidermabrasion^{MC} pour toute entente de service signée avant le 28 février 2006.*

*Ne peut être jumelé à aucune autre promotion. Applicable sur nouvelle entente de service seulement. Détails en clinique.



EPIDERMA^{MC}

parce que je pense à moi

Plus de 75 cliniques et centres de traitements
www.epiderma.ca 1 877 EPIDERMA (374-3376)

- BLAINVILLE: 31, boul. de la Seigneurie Est, bureau 205
- GATINEAU: 365, boul. Gréber, bureau 101
- GREENFIELD PARK: 4896, boul. Taschereau, bur. 280 (voisin du restaurant Bâton Rouge)
- KIRKLAND: Place Grilli, 3535, boul. Saint-Charles, bureau 404
- LAVAL/CHOMEDEY: 1435, boul. Saint-Martin Ouest, bureau 607 (angle McNamara)
- LAVAL/STE-DOROTHÉE: 3, boul. Samson
- MONTRÉAL: 999, de Maisonneuve Ouest (angle Metcalfe) Peel
- MONTRÉAL: 255, Crémazie Est, bur. 80 (angle Henri-Julien) Crémazie
- SAINT-HYACINTHE: 3070, boul. Laframboise, bureau 1300 **Nouvelle adresse!**
- SAINT-LÉONARD: 6359, boul. Jean-Talon Est, bureau 203 (angle Langelier)
- SHERBROOKE: 2655, King Ouest, bureau 124
- TERREBONNE: 950, montée des Pionniers, bur. 390 (voisin de l'Hôpital Pierre LeGardeur)
- TROIS-RIVIÈRES: 5195, boul. des Forges, bureau 104

10 000
FORFAITS-VACANCES
799 \$ CHACUN
FORFAITS D'UNE SEMAINE
TOUT-COMPRIS

CETTE OFFRE PREND FIN LE 11 FÉV



VARADERO CUBA | ST. LUCIA CUBA | PUERTO PLATA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
LA ROMANA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE | PUERTO VALLARTA MEXIQUE | CARTAGENA | ÎLE DE MARGARITA

PAS DISPONIBLES CHEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES!

Découvrez en ligne tous les forfaits disponibles. Faites votre choix de destination et d'hôtel grâce à nos vidéos et photographies. Réservez en ligne pour les meilleurs prix!

NOS FORFAITS-VACANCES TOUT-COMPRIS INCLUENT

- Vol
- Hôtel
- Répas et boissons
- Transferts
- Taxes et frais
- Représentants de Go Travel Direct à destination

GoTravelDirect.com
(514) 849.3344 • 303 rue Émery



Départs de Montréal. Prix par personne en occupation double dans une chambre «super-value». Les places sont limitées. Les prix peuvent changer en fonction de la disponibilité. Les prix sont en vigueur à l'impression pour les nouvelles réservations jusqu'au 11 février. Taxes et frais inclus. Les forfaits incluent vol, hôtel, repas, boissons et transferts. Les «10,000 forfaits» sont disponibles pour les départs vers Cuba, République Dominicaine, Cartagena, Le Mexique et l'île de Margarita entre 7 mars et le 30 avril 2006 à des dates et hôtels sélectionnés. Go Travel Direct est titulaire d'un permis du Québec. Voir sur les sites de Zoom Airlines. Pour plus de détails, consultez notre site web à www.getraveldirect.com.

Prix disponibles en ligne seulement à www.getraveldirect.com. Contribution au fonds d'indemnisation de 3,50\$ par tranche de mille dollars en supplément.



ACTUALITÉS

Jack Layton refuse de se prononcer sur la TPS

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le chef du NPD, Jack Layton, refuse de dire si son parti appuiera finalement la réduction de la TPS promise par Stephen Harper durant la campagne électorale.

Le gouvernement conservateur, qui sera officiellement aux commandes de l'État lundi prochain, compte donner suite à cette promesse de réduire la taxe sur les produits et services (TPS) de 7 % à 6 % dans son tout premier budget, prévu en mars. Cette réduction entrerait en vigueur le 1^{er} avril, si tout va rondement.

Interrogé hier au sujet des intentions de son parti, qui a remporté 29 sièges à la Chambre des communes aux élections du 23 janvier, M. Layton a refusé de dévoiler son jeu.

Il a simplement indiqué qu'il veut évaluer le budget dans son ensemble avant de prendre une décision. Durant la campagne électorale, les libéraux, les bloquistes et les néo-démocrates ont vivement dénoncé la promesse de Stephen Harper de réduire la TPS à 6 % dès son arrivée au pouvoir et de la ramener

à 5 % avant la fin de son premier mandat.

« On va voir le budget. Évidemment, il va y avoir toutes sortes de mesures dans ce budget. On n'a pas encore eu l'occasion d'étudier le budget jusqu'ici. On va considérer toutes les propositions dans le contexte du budget », a affirmé M. Layton.

Même si son parti ne détient pas la balance du pouvoir, les néo-démocrates pourraient faire la différence si le député indépendant André Arthur se range du côté des conservateurs. Mis ensemble, ils auraient 154 voix aux Communes. La majorité absolue est de 155 sièges.

Le Bloc québécois veut aussi attendre de voir le budget dans son ensemble avant d'indiquer s'il appuiera une réduction de la TPS. « On n'a pas tranché de façon claire durant la campagne. Ça va être évalué dans l'ensemble du budget », a indiqué Frédéric Lepage, porte-parole du Bloc québécois.

Le chef néo-démocrate a fait ces commentaires avant de rencontrer son nouveau caucus pour la première fois depuis les élections du 23 janvier. M. Layton s'est d'ailleurs félicité de

voir que son parti a réussi à faire élire 10 députés de plus qu'aux dernières élections. Le NPD compte maintenant 29 députés à la Chambre des communes. « Nous sommes un parti fort et uni », a lancé le leader néo-démocrate avant le début du caucus.

M. Layton promet d'avoir le gouvernement Harper à l'oeil. Il a soutenu que les Canadiens ont élu un deuxième gouvernement minoritaire de suite et qu'ils s'attendent à ce que les nouveaux députés fassent des compromis sur certains dossiers, dont le budget.

Il a soutenu que le gouvernement Harper devra tenir compte des opinions des autres partis s'il veut bien faire fonctionner le Parlement.

« Nous croyons qu'il faut faire contrepoids à ce gouvernement conservateur. Il y a au moins deux millions et demi de Canadiens qui ont voté pour nous et qui nous demandent de faire contrepoids », a dit M. Layton.

Le leader néo-démocrate a balayé d'un revers de main l'opinion voulant que son parti n'aura pas d'influence en raison du nombre de sièges qu'il détient



PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS ©

Le chef du NPD, Jack Layton, a indiqué qu'il veut évaluer le budget des conservateurs dans son ensemble avant de prendre une décision sur une réduction de la TPS.

aux Communes. Il a soutenu que plusieurs observateurs avaient prédit que le NPD serait relégué à un rôle de second plan durant la dernière session parle-

mentaire. Or, le parti a réussi à forcer le gouvernement Martin à modifier son plan budgétaire en mai dernier afin d'assurer sa survie aux Communes.

Le Bloc baisse le ton face aux conservateurs

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA — Après avoir perdu des sièges aux mains des Tories lors des élections du 23 janvier, le Bloc québécois estime qu'un gouvernement

conservateur sera plus à l'écoute de ses revendications que ne l'a été le Parti libéral lorsqu'il était au pouvoir.

Au cours de la dernière semaine, le Bloc semble avoir changé son fu-

sil d'épauler. Rappelons que vers la fin de la campagne électorale, alors qu'il se faisait chauffer par les conservateurs dans la région de Québec, le parti avait lancé une campagne publicitaire pour contrer la

popularité de Stephen Harper. « On ne laissera pas Calgary décider pour le Québec », disait le slogan qui avait paru dans plusieurs journaux. Un chapeau de cow-boy avait été dessiné au-dessus de la phrase écrite en gros caractères.

Depuis lors, le Bloc a baissé le ton. « Je pense qu'on peut avoir une bien meilleure écoute des conservateurs qu'on a eue des libéraux, a déclaré en début de semaine le porte-parole bloquiste en matière de finances, Yvan Loubier, au cours d'un entretien téléphonique avec *La Presse*. Les libéraux, même minoritaires, étaient d'une arrogance incroyable. On nous consultait, mais on ne tenait jamais compte de ce qu'on suggérait. »

« Mais avec les conservateurs, on a pu faire avancer des choses par le passé, a-t-il poursuivi. Il n'y a pas de raison que ça ne soit pas la même chose une fois qu'ils sont au gouvernement. »

Le chef conservateur, Stephen Harper, a martelé pendant toute la durée de la campagne qu'il avait l'intention de régler la question du déséquilibre fiscal qui existe entre Ottawa et les provinces, le cheval de bataille des troupes de Gilles Duceppe. Plus d'une semaine après que la population eut décidé de

porter au pouvoir un gouvernement conservateur minoritaire, le Bloc se dit prêt à « donner une chance au

coureur ».

M. Loubier assure toutefois que son parti aura M. Harper à l'oeil pour s'assurer qu'il respecte son engagement. Le Bloc souhaiterait également avoir plus de détails sur la façon dont le chef conservateur entend régler le problème. « On ne sait toujours pas quel montant il va allouer, souligne Yvan Loubier. Nous, on a déjà chiffré ça. On sait que ça prend au moins 8 milliards par année pour tout le Canada. Il faut que la solution soit durable, qu'elle prenne la voie d'un transfert des champs fiscaux et il faut qu'il y ait une réforme en profondeur de la péréquation. Et ça, on ne décrochera pas de ça. »

Au cours des mois à venir, M. Loubier devrait donc s'asseoir avec le nouveau ministre des Finances qui sera nommé lundi par le premier ministre désigné.

Le chef conservateur a d'abord l'intention de rencontrer les premiers ministres des provinces avant de se prononcer sur la façon de régler le déséquilibre fiscal. « Nous voulons en arriver à une entente à long terme », dit Dimitri Soudas, porte-parole de Stephen Harper. Il a assuré également que M. Harper est conscient que la situation est différente dans chacune des provinces.

Si vous en avez, nous sommes acheteurs

Plusieurs nouveaux contenants sont maintenant recherchés

RECYC-QUÉBEC et Boissons Gazeuses Environnement (BGE) vous informent qu'à compter du 1^{er} février 2006, tous les contenants des produits suivants seront assujettis à une consigne de 5 cents conformément à la *Loi sur la vente et la distribution de bière et de boissons gazeuses dans des contenants à remplissage unique*. Ainsi, vous devrez déboursier une consigne de 5 cents à l'achat et le même montant vous sera remboursé au retour du contenant, et ce, même si la mention **CONSIGNÉE QUÉBEC** n'est pas encore inscrite sur les contenants.

Liste des nouveaux produits

- BASE
- BAWLS
- DR. BROWN'S
- FULL THROTTLE
- GRACE
- GURU
- HANSEN ENERGY
- HYPE ENERGY
- HYPE ENERGY LITE
- HYPE GOLD ENERGY
- KMX
- MONSTER
- RED BULL
- RED RAIN
- RED REV
- RELOAD
- RELOAD LIGHT
- ROCK STAR
- SOBE ARUSH

Ouvrez l'œil et rapportez-les chez votre détaillant. En plus de protéger l'environnement, vous récupérez votre mise!

RAPPORTER, ÉCOLOGIQUEMENT BRILLANT



Boissons Gazeuses Environnement



Les Auberges du coeur
www.aubergesducoeur.com

Maisons d'hébergement pour jeunes en difficulté et sans abri

Tempur transforme votre vie. MC

Tempur transforme votre vie.^{MC}

" Les produits Tempur et la sensation de confort qu'ils procurent sont indescriptibles. Ils ne peuvent que combler les besoins et les désirs de chacun, et vous aider à devenir une meilleure personne. Ils vous aideront à mieux travailler, à mieux vous détendre, à mieux profiter de la vie et à mieux dormir; vos relations avec autrui en seront améliorées, et vous jouirez d'une plus grande tranquillité d'esprit."

Danielle Pierce

Tempur-pedic est le distributeur de lits réglables le plus renommé en Amérique du Nord.

Faites l'expérience des produits TEMPUR aujourd'hui:

Boutique Tout Pour le Dos
8780 Boulevard St-Laurent, Suite 7
Montréal, Québec
514-383-1582

Nahtajo Meubles et accessoires
8025 Boulevard Taschereau
Brossard, Québec
450-445-1216

Tobin se désiste à son tour

TOBIN suite de la page A1

Ce nouveau désistement donne ainsi un caractère imprévisible à la course à la succession de Paul Martin. Car ce sont les candidats les plus en vue, jouissant d'une vaste expérience gouvernementale, qui lèvent le nez sur la direction du PLC, parti passablement affaibli à la suite de la défaite électorale du 23 janvier.

Dans une entrevue accordée hier à la Presse Canadienne, M. Tobin a expliqué que le Parti libéral a un grand besoin de « sang neuf » et qu'il a pour sa part déjà contribué à la vie politique.

« Je crois que le moment est venu de laisser la place à du sang neuf. C'est le temps de laisser la place à de nouveaux joueurs. C'est une occasion pour le Parti libéral de se renouveler et, ce faisant, de penser ses plaies un peu », a affirmé M. Tobin en faisant allusion aux années de guerre intestines qui ont opposé l'ancien premier ministre Jean Chrétien à Paul Martin.

Après une carrière politique de 22 ans, tant sur la scène fédérale que provinciale, Brian Tobin a pris sa retraite en 2002 lorsqu'il est devenu évident que Paul Martin ne pourrait être vaincu dans la course à la succession de Jean Chrétien.

M. Tobin travaille depuis dans le secteur privé et agit comme analyste politique pour le réseau CTV à l'occasion. Il dit apprécier grandement son retour à la vie privée après des années passées sous les feux de la rampe. Il dit souhaiter que le prochain chef du parti puisse enfin ramener la paix au sein des troupes.

La semaine dernière, l'ancien ministre des Finances, John Manley, a invoqué des raisons personnelles pour expliquer sa décision de ne pas briguer à nouveau la direction du parti. Lundi à Washington, Frank McKenna, ambassadeur démissionnaire du Canada aux États-Unis, en a fait autant même s'il était perçu comme le favori pour l'emporter.

Candidats moins prestigieux

Cette décision de M. Tobin ramène ainsi la course à la direction du PLC à une bataille entre des candidats moins prestigieux. Ceux qui pourraient être dans la course sont Martin Cauchon, Scott Brison, Belinda Stronach, Michael Ignatieff, Joe Volpe, Maurizio Bevilacqua, Stéphane Dion, Denis Coderre, Sheila Copps, Allan Rock et Bob Rae.

Mais on doit d'ores et déjà s'attendre à ce que certains d'entre eux déclinent aussi l'invitation de prendre les commandes du PLC, d'autant plus que le parti doit entreprendre une longue et difficile période de reconstruction. Ce serait notamment le cas de l'ancien ministre Allan Rock, actuellement ambassadeur du Canada aux Nations unies. Il ferait connaître ses intentions sous peu.

De toute évidence, ces désistements en série démontrent la difficulté qu'éprouve déjà le PLC à se relancer dans la joute politique à la suite de sa défaite électorale. Cela illustre également la profondeur des maux dont souffre un parti usé par 12 années de pouvoir et par des guerres intestines entre le camp Chrétien et Martin.

Malgré cette autre mauvaise nouvelle, le directeur général du PLC, Steven MacKinnon, a affirmé que la course à la direction suscitera beaucoup d'intérêt. Il s'est aussi réjoui que ceux qui n'avaient pas l'intention de se lancer dans la course fassent connaître rapidement leur décision.

« C'est une bonne chose que de connaître les intentions des gens. C'est bien que les gens nous disent pourquoi ils souhaitent ou non se présenter. Ce que vous voyez là démontre qu'il y a beaucoup d'intérêt pour la course », a dit M. MacKinnon, interrogé sur les ondes de CTV Newsnet.

Il estime d'ailleurs que la situation n'est guère alarmante, puisque les médias font état d'au moins une dizaine de candidats possibles. « Cela représente une occasion en or de renouveler le parti », a-t-il affirmé.

Le caucus libéral se réunit aujourd'hui dans la capitale fédérale pour la première fois depuis la défaite du 23 janvier. Les députés devraient profiter de l'occasion pour nommer un chef de l'opposition intérimaire. Tout indique qu'ils jetteront leur dévolu sur l'ancien ministre de la Défense, Bill Graham, d'autant plus que ce dernier est bilingue et n'aspire pas à diriger le parti. Paul Martin a annoncé le soir des élections qu'il ne dirigerait pas le Parti libéral lors des prochaines élections.

En principe, les statuts du parti exigent qu'un nouveau chef soit élu dans un délai d'un an. La direction du parti se réunira le 18 mars afin de choisir la date du congrès à la direction. Ce congrès aura lieu au plus tôt en novembre et au plus tard en février 2007.

Gomery: le dernier rapport aujourd'hui

Des mesures pour éviter d'autres scandales

GILLES TOUPIN

OTTAWA — En rendant public aujourd'hui son deuxième et dernier rapport sur le scandale des commandites, le juge John H. Gomery risque encore d'en surprendre plus d'un par l'ampleur de la tâche qu'il s'est imposée.

En effet, ce second rapport — consacré aux mesures qu'un gouvernement responsable devra prendre pour éviter que ne se reproduisent de tels abus du bien public — est on ne peut plus ambitieux et dépasse même les limites du mandat confié au commissaire Gomery par le gouvernement fédéral.

En fait, le rapport d'aujourd'hui ne se limitera pas à identifier ce qui n'a pas fonctionné au sein même du ministère des Travaux publics lorsque le programme de commandites a connu les dérapages identifiés par le commissaire Gomery dans son premier rapport du 1^{er} novembre dernier. Il ne s'attachera pas non plus aux individus et à leurs responsabilités.

Bien au contraire, John Gomery a plutôt tenté, après avoir consulté les Canadiens partout au pays, de prendre du recul sur l'ensemble de l'appareil gouvernemental. Com-

ment, s'est-il demandé, cette grosse machine peut-elle fonctionner sans laisser la moindre place au détournement de fonds publics et aux abus de pouvoir? Est-il possible de repenser le fonctionnement de l'État, sa structure, avec assez de perspicacité sans pour autant para-

On s'attend ce matin à ce que plusieurs des recommandations du commissaire Gomery coïncident en partie avec les projets du nouveau premier ministre.

lyser le pouvoir politique et sans, en même temps, laisser des interstices qui permettent la perversion du système?

Pour répondre à ces questions, le commissaire Gomery énoncera en premier lieu un certain nombre de recommandations précises qui, paraît-il, ne laisseront guère le choix aux partis politiques. Ou ces derniers, gouvernement et opposi-

tion confondus, appliqueront les réformes du juge, ou bien ils auront l'air de cautionner un système honni des Canadiens depuis qu'il a démontré ses failles dans l'affaire des commandites.

Outre les recommandations, ce second rapport de John Gomery sera assorti, à même le texte, de diverses suggestions que le gouvernement pourra ou non retenir. De plus, selon des sources, le commissaire aurait préparé une surprise à l'intention du gouvernement et des Canadiens, soit une série d'études commandées à des experts sur divers aspects précis de la gouvernance qu'il rendra vraisemblablement publics aujourd'hui.

Le premier ministre désigné, Stephen Harper, a déjà manifesté, lors de sa première conférence de presse la semaine dernière, son intention d'intégrer à son projet de loi sur l'imputabilité gouvernementale les recommandations du commissaire Gomery qui « sont consistantes » avec ses principes.

Ce projet de loi, exposé en novembre dernier, est l'une des cinq priorités que le nouveau gouverne-

ment conservateur entend faire adopter dès sa prise de pouvoir. M. Harper a notamment annoncé à l'automne qu'il fera pour le gouvernement fédéral ce que René Lévesque a fait pour le Québec, c'est-à-dire un dépoussiérage majeur des lois qui régissent le financement des partis politiques et des lois sur le lobbyisme.

À la suite des conclusions du premier rapport Gomery sur le scandale des commandites, M. Harper a promis que la première mesure que prendra un gouvernement conservateur sera d'interdire les contributions électorales des sociétés et des syndicats, tout en ramenant de 5000 \$ à 1000 \$ les contributions personnelles autorisées.

Le plan Harper, intitulé *Loi sur la responsabilité fédérale*, promet également de remanier les lois existantes afin d'interdire à tous les ministres, à leur personnel et aux hauts fonctionnaires de faire du démarchage auprès du gouvernement pendant les cinq années qui suivent leur départ.

Le premier ministre désigné a aussi promis de donner plus de pouvoirs à la vérificatrice générale, au commissaire à l'éthique, au commissaire à l'information et au directeur des lobbyistes. Il s'est aussi engagé à mandater la vérificatrice générale afin qu'elle procède à une révision complète des subventions, des contrats et des contributions du gouvernement fédéral, une enveloppe annuelle d'environ 30 milliards.

On s'attend ce matin à ce que plusieurs des recommandations du commissaire Gomery coïncident en partie avec les projets du premier ministre. Mais l'on s'attend aussi à certaines nouvelles propositions qui auront encore plus de mordant que le projet conservateur.

Le premier élan.

La première banque.



ON PEUT VOUS AIDER

Marge REER : pour vous entraîner vers une retraite fructueuse.

Maximisez votre contribution annuelle ou récupérez vos cotisations inutilisées des années précédentes, grâce à la Marge REER de la Banque Nationale. De plus, ce produit vous permet d'épargner périodiquement dans votre compte REER tout au long de l'année et de profiter de modalités de remboursement des plus flexibles.

1 888 TELNAT-1 (1 888 835-6281) www.bnc.ca/reer

BANQUE NATIONALE

LA PREMIÈRE BANQUE AU QUÉBEC

Le PQ veut débattre du privé en santé

André Boisclair presse le gouvernement Charest de déposer sa réponse au jugement Chaoulli de la Cour suprême, ce que le ministre Philippe Couillard a promis de faire bientôt.

À l'occasion de leur caucus, hier, les députés péquistes ont précisé leur position sur le rôle du secteur privé en santé.

Le PQ défendra un financement public du système de santé. Il est cependant prêt à ce que le privé joue un rôle plus grand dans la prestation de services. Mais l'État devra toujours payer les soins offerts par le privé.

Le PQ rejette la création d'une assurance privée, qui ferait trop d'exclus selon lui. L'assurance privée ne pourrait être tolérée, aux yeux des péquistes, que si elle s'applique aux soins donnés par la centaine de médecins qui ne participent pas au régime public d'assurance maladie. Les patients qui ont recours aux services de ces médecins les paient déjà de leur poche à l'heure actuelle.

Le PQ pourrait réclamer le recours à la disposition de dérogation si le gouvernement ouvre trop grand la porte au privé ou si les parlementaires n'ont pas assez de temps pour débattre de la question. Et le temps presse, a prévenu M. Boisclair. Québec doit se conformer au jugement d'ici juin. La Presse

Boisclair minimise le recul du OUI

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Le chef du Parti québécois, André Boisclair, a cherché hier à minimiser la chute de l'appui à la souveraineté avec l'arrivée des conservateurs à Ottawa, en se moquant du fédéralisme d'ouverture proposé par Stephen Harper.

« Ce que j'entends en ce moment dans la population québécoise, c'est des gens qui souhaitent qu'il y ait un dialogue nouveau qui se fasse avec le gouvernement fédéral, ce qui, cependant, ne va pas venir changer mon plan de match », a-t-il affirmé au cours d'une conférence de presse, en marge du caucus des députés de son parti, hier.

Selon lui, les propositions de Stephen Harper sont encore floues et ne ressemblent en rien au « beau risque ».

« Personne n'a parlé de réintégrer le Québec dans la Constitution. Je n'ai pas entendu parler de nouveaux débats constitutionnels. Alors on est loin des attentes des Québécois », a-t-il affirmé.

Durant la campagne électorale, Stephen Harper a promis de régler le déséquilibre fiscal, de respecter les compétences des provinces, et de donner

plus de place au Québec sur la scène internationale.

Tout en demandant à M. Harper de tenir parole, André Boisclair a souligné que les tentatives de renouvellement du fédéralisme se sont soldées par des « échecs nombreux » dans le passé. Il a également rappelé les « chicanes » qui marquent les relations Québec-Ottawa.

Une nouvelle chicane se dessine, selon lui. Le premier ministre Jean Charest a dû, dès le lendemain des élections, exiger de Stephen Harper qu'il respecte une entente sur les garderies conclue avec le précédent gouvernement, a-t-il souligné.

Selon le sondage CROP-La Presse publié hier, l'appui à la souveraineté a chuté de 49 % à 41 % à la suite du scrutin fédéral.

La semaine dernière, André Boisclair affirmait pourtant que l'élection d'un gouvernement conservateur aurait un « effet neutre » sur l'option souverainiste. Il maintient sa position malgré le sondage, citant des « scénarios » selon lesquels l'arrivée de conservateurs « va amener des gens dans la famille souverainiste ».

« Il y a plein de gens qui disent que, si M. Harper tourne le dos au protocole de Kyoto, rouvre le débat sur le mariage

(gai), sur le contrôle des armes à feu, c'est clair que cela sera un avantage » pour l'option souverainiste, a-t-il expliqué.

Malgré ce coup de sonde, la percée des conservateurs et la baisse de sept points de pourcentage enregistrée par le Bloc québécois, André Boisclair a soutenu que « la famille souverainiste se porte bien ». Il a rappelé la victoire écrasante du PQ dans Verchères et les gains réalisés par le Bloc à Montréal.

Or, selon le député Jonathan Valois, le PQ doit se remonter les manches. « Il faut que notre parti ne s'alimente pas seulement des déboires du Parti libéral mais démontre qu'on a quelque chose à proposer. Il y a des messages que la population nous envoie, et il faut les saisir. Le sondage CROP-La Presse montre une remontée du taux de satisfaction à l'égard du gouvernement libéral, qui est passé de 25 % à 35 % avec l'élection des conservateurs. « C'est quand Jean Charest se tait et se cache que sa cote remonte », a ironisé M. Valois.

Le ministre du Développement économique, Claude Béchar, considère plutôt que les Québécois commencent à sentir l'effet des changements apportés par le gouvernement depuis son élection.

Selon lui, la chute du OUI est en partie attribuable à l'élection d'André Boisclair à la tête du PQ. « Depuis qu'il est là, l'appui à la souveraineté est en baisse. C'est l'effet Boisclair », a-t-il lancé. Le coup de sonde prouve à ses yeux qu'« il y a une volonté que le Canada fonctionne ».

Le sondage a été réalisé auprès de 1000 répondants et a une marge d'erreur de trois points de pourcentage.

Beaconsfield en état de choc

ÉRIC CLÉMENT

La mort d'une jeune femme happée par une automobile, vendredi dernier sur le boulevard Beaconsfield, a choqué la petite communauté de l'ouest de l'île de Montréal, qui réclame que l'on prenne d'urgence des mesures pour protéger les piétons.

Erica Cadieux, 34 ans, promenait sa fille de 18 mois dans son landau, sur le trottoir, lorsqu'une automobile a quitté la chaussée et les a happées. La conductrice de 42 ans se serait endormie au volant. L'enfant n'a pas été blessée mais sa mère est morte le lendemain.

Une centaine de résidents (sur les 20 035 de Beaconsfield) se sont présentés lundi soir au conseil municipal. Une lourde minute de silence a été observée, puis les citoyens ont posé des questions au nouveau maire, Bob Benedetti. Une riveraine du boulevard Beaconsfield a déploré que des autos atterrisent régulièrement sur sa pelouse. « Je suis inquiète même quand je suis assise dans mon living-room. Même les autobus vont trop vite et le conducteur d'un autobus scolaire m'a même forcée à accélérer ! » Ne se sentant plus en sécurité, les citoyens veulent plus de passages piétonniers, des feux, des ralentisseurs, des stops, des cinéomètres, etc. Certains ont réclamé un stop à chaque coin de rue, « comme à Hampstead ».

M. Benedetti a dit que la Ville allait constituer un comité et que des experts trouveraient une solution. Même si la vitesse ne semble pas en cause dans l'accident, les résidents en ont contre les dépassements de vitesse sur le boulevard Beaconsfield, où des panneaux limitent la vitesse à 50 ou 30 km/h.

Selon le commandant Michel Lecompte, du poste de quartier numéro 1, des automobilistes ont été pris à rouler à 94 et 109 km/h à cet endroit. « Et ce sont des gens de Beaconsfield ! » a-t-il lancé, regrettant que les automobilistes se contentent de ralentir aux stops.

Le maire a dit que la réduction de la vitesse est l'affaire de tous. « Parlez-en à vos voisins. Car contrairement à qu'on pense, ce ne sont pas des jeunes qui roulent trop vite mais dans 70 % des cas, ce sont des mères de famille avec leurs enfants. »

En 2004, 1694 piétons ont été heurtés par une automobile (soit 32 piétons chaque semaine) à Montréal. Parmi eux, 226 en sont morts ou ont été gravement blessés contre 161 en 2001. Le commandant Lecompte estime que les automobilistes conduisent beaucoup trop vite de nos jours.

Un automobiliste qui ne cède pas le passage à un piéton sur une traverse prévue à cet effet est passible d'une amende de 100 \$. Mais la police applique peu ce règlement. Ça risque de changer avec les 133 nouveaux policiers affectés à la circulation, dont 20 dans le West-Island. « Il y aura plus de voitures de police, a dit le commandant Lecompte. Vous allez regretter le temps où on ne nous voyait pas assez ! »

M. Lecompte déplore que les cinéomètres ne soient plus utilisés « à cause de la charte des droits » qui empêche de les produire en cour. « Pourtant, a-t-il dit, ces appareils ont permis en France de réduire de moitié le nombre de morts sur les routes. »

Quand La Presse a quitté le conseil municipal, un autobus de la STM s'est collé à notre auto sur le boulevard Beaconsfield, le conducteur semblant frustré que l'on respecte la limite de 50 km/h. Arrivé sur le boulevard Saint-Charles, il a doublé et foncé à toute allure pour aller prendre l'autoroute 20...

La police vous surveille

Automobilistes au pied pesant, cyclistes imprudents et piétons indisciplinés n'ont qu'à bien se tenir : pour réduire le nombre d'accidents causés par les excès de vitesse et le non-respect du code de sécurité routière, le Service de police de la ville de Montréal (SPVM) vient de créer une escouade affectée à la surveillance de son territoire. Pour assurer une sécurité routière accrue, 24 heures sur 24, sept jours sur sept, le SPVM a embauché 133 recrues fraîchement sorties de l'Institut de police de Nicolet, un ajout d'effectifs évalué à 10,1 millions, selon le budget de la Ville de Montréal. Le lancement officiel s'est déroulé en pleine rue hier matin, sur la voie de desserte de l'autoroute 25 Nord, près du pont tunnel L.-H.-LaFontaine, avec une opération radar. En l'espace d'une heure, sur cette artère où la vitesse permise est de 50 km/h, la vingtaine de policiers ont intercepté 31 automobilistes qui ont tous reçu une contravention pour vitesse excessive. Ainsi, un automobiliste roulant à 80 km/h dans la zone de 50 km/h a reçu une contravention de 105 \$, en plus de perdre deux points, et devra payer 41 \$ de frais.

Marcel Laroche



Elle a tout pour plaire



Le Carnaval surprend !
Jusqu'au 12 février 2006



FORFAITS
À partir de
95 \$ pour 2 personnes par nuit

Courtyard Marriott Québec

À partir de **109 \$** par couple par nuit

Magie sur glace
Évadez-vous en famille à deux pas du Vieux-Québec et profitez de la magie hivernale de la vieille Capitale. Le forfait comprend l'hébergement pour 2 adultes et 2 enfants de moins de 18 ans et la location de patins à la patinoire de la Place D'Youville.





1 866 694-4004
info@marriott-quebec.com • www.marriott-quebec.com

Holiday Inn Select Québec Centre-Ville

La 52^e édition vous étonnera avec ses 17 jours de surprises. Faites l'expérience du plus grand carnaval d'hiver au monde : un immense terrain de jeu pour toute la famille.

Choisissez parmi les différents forfaits dont certains peuvent inclure le Passeport Expérience d'hiver 2006. Ce passeport comprend une Effigie, le programme officiel, une traditionnelle ceinture fléchée et trois activités à Place Desjardins (tiro sur la neige, pêche blanche à la Pourvoirie de Bonhomme et rafting sur neige).

Taxes en sus. Offres sujettes à changement sans préavis. Selon disponibilités. Mentionner la référence no. 01Q-QC06

Pour réservations : **1 866 4-Carnaval (422-7628) • www.carnaval.qc.ca**



Carnaval de Québec
M.Christie

Hôtel Classique

À partir de **129 \$** par personne pour 2 nuits en occupation double

En route pour le Carnaval !
Venez vivre l'aventure carnavalesque à Québec. L'Hôtel Classique vous offre un forfait de 2 nuits et l'Effigie du Bonhomme. À dix minutes des Plaines d'Abraham, vous logez à l'avant-plan des activités dans le confort de nos chambres et suites spacieuses. Piscine intérieure et 2 restos-bars branchés sauront vous réchauffer à votre retour. Autres forfaits disponibles.





1 800 463-1885
info@hotelclassique.com • www.hotelclassique.com

Mont-Sainte-Anne

À partir de **121 \$** par personne en occupation quadruple

Joyeux Carnaval
Québec Centre-Ville vous surprendra ! Votre forfait comprend 1 nuit, le petit-déjeuner du Bonhomme (buffet), l'Effigie du Carnaval, la programmation, le stationnement et le service. Chambre seule à partir de 99 \$/nuit.





1 800 267-2002
info@hisquebec.com • www.hisquebec.com

Château Repotel Henri IV

À partir de **73⁹⁵ \$** par famille par nuit par chambre

Petit-déjeuner continental gratuit
Lits de format king
Suites avec bain tourbillon
Journaux du matin gratuits dans le hall
Café et appels téléphoniques locaux gratuits
Internet haute vitesse sans fil gratuit





1 866 520-2022
pprovencher@chateaufort.com • www.chateaufort.com

Mont-Sainte-Anne

À partir de **121 \$** par personne en occupation quadruple

Vente de blanc
Des conditions de neige exceptionnelles ! C'est ce que nous vous proposons, en plus de 3 nuits d'hébergement et 3 jours de sports de glisse pour le prix de 2. Livret de 200 \$ de rabais offert en prime !

* Taxes en sus. Pour une unité d'hébergement standard. Certaines conditions peuvent s'appliquer. Valable jusqu'au 16 février 2006. Pour 2 adultes et 2 enfants de 7 à 12 ans.





1 888 827-3434
www.neige.mont-sainte-anne.com

cégep

(enseignement régulier, le jour)

LE 1^{er} MARS

est la date limite pour présenter
une demande d'admission pour la

SESSION D'AUTOMNE

dans l'un des cégeps suivants:

Abitibi-Témiscamingue
Ahuntsic
André-Laurendeau
de Bois-de-Boulogne
Drummondville
Édouard-Montpetit
Gérald-Godin
Granby Haute-Yamaska
Heritage
John Abbott
de Lanaudière
- à l'Assomption
- à Joliette
- à Terrebonne
Lionel-Groulx
Maisonnette
Marie-Victorin
Montmorency

Outaouais
Rosemont
Saint-Hyacinthe
Saint-Jean-sur-Richelieu
Saint-Jérôme
Saint-Laurent
Shawinigan
Sherbrooke
Sorel-Tracy
Trois-Rivières
Valleyfield
Vanier
Victoriaville
Vieux Montréal
Institut de technologie
agroalimentaire
Institut de tourisme
et d'hôtellerie du Québec

Demande d'admission par
Internet :
<http://sram.omnivox.ca>
Pour obtenir le guide
général d'admission
veuillez vous adresser à
votre école, à l'un des
cégeps ou au :

SRAM

service régional d'admission
du montréal métropolitain
C.P. 11028, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 4W9
Tél. : (514) 271-2454



3370632

SUITE DE LA UNE

Québec part en guerre contre Coca-Cola

RECYCLAGE

suite de la page A1

Bien que cette brèche dans le système de consigne soit légale, le ministre de l'Environnement estime que cela nuira aux efforts du gouvernement qui tente désespérément d'augmenter les taux de recyclage. Il fait remarquer qu'en Ontario, où il n'existe pas de consigne, les canettes se retrouvent deux fois plus souvent à la poubelle qu'au Québec.

« C'est évident que cela créera une confusion chez les consommateurs, déplore M. Mulcair. C'est donc ma responsabilité comme ministre, devant la décision de Coca-Cola, de m'asseoir avec l'industrie et Recyc-Québec pour trouver une solution. Je n'accepterai pas qu'un tel pas en arrière soit fait. »

Le problème vient du fait qu'au Québec, la loi impose uniquement une consigne sur les boissons gazeuses et la bière. Depuis 2002, l'industrie de l'embouteillage ajoutait cependant, de façon volontaire, un dépôt sur les canettes de boissons non gazeuses. Voilà ce à quoi Coca-Cola tourne aujourd'hui le dos.

Changer la loi

Si le ministre veut obliger la multinationale à revenir sur sa décision, il ne peut que changer la loi sur la vente et la distribution de bière et de boissons gazeuses afin d'inclure tous les autres types de boissons. « Ça fait précisément partie de notre réflexion, car il s'agit d'un pas en arrière inacceptable », confie M. Mulcair.

Le président de Recyc-Québec, Robert Lemieux, abonde dans son sens. « La loi a été créée dans les années 80 parce qu'on retrouvait sur le bord des routes plein de bouteilles de bière et de canettes, rappelle-t-il. Or la bière a été remplacée avec le temps par l'eau et le jus. »

Une chose est certaine, précise le ministre, Québec s'attaquera fermement à la décision de Coca-Cola de retirer la consigne, peu importe la manière. Bien que cela ne concerne que les jus, thés glacés et autres liquides du genre, il estime qu'une riposte est nécessaire, car les parts de marché de ces boissons plus « santé » sont en forte progression depuis que les taux d'obésité font les manchettes.

« Je trouve cette décision étonnante et je suis très déçu, a ajouté le ministre, d'autant plus que j'ai créé avant Noël un comité de concertation qui travaille sur l'impo-

sition d'une consigne sur les contenants d'eau. » Un projet de loi pourrait être adopté en ce sens au printemps.

Collecte sélective

Compagnie d'embouteillage Coca-Cola se défend de mettre des bâtons dans les roues de la récupération. « Nous faisons cela pour que ce soit plus simple pour les consommateurs et plus simple pour les détaillants, a expliqué Christina Smith, directrice des affaires publiques. Nous croyons fermement à la collecte sélective. »

L'objectif de la multinationale est donc d'inciter les consommateurs à envoyer leurs canettes dans le bac vert. Lorsqu'on fait remarquer que les taux de récupération des canettes sont beaucoup plus élevés au Québec (75 %) qu'en Ontario (moins de 40 %) précisément parce qu'il n'y a pas de consigne dans la province voisine, M^{me} Smith se contente de répéter que Coca-Cola a foi en la collecte sélective.

Or même le président de Recyc-Québec reconnaît que la collecte sélective n'est pas tout à fait au point au Québec. L'objectif du gouvernement est d'en arriver à un taux de récupération de 60 % d'ici 2008... alors que les Québécois ont de la difficulté à recycler plus de 20 % de leurs déchets !

« La décision de Coca-Cola n'est pas une bonne nouvelle à court terme, car on a encore beaucoup d'ouvrage à faire pour améliorer la collecte sélective, note M. Lemieux. J'aurais donc aimé que cette décision survienne plus tard. »

Il faut savoir que le système de consigne est beaucoup plus complexe pour une entreprise que l'est la collecte sélective. Si la consigne oblige l'embouteilleur à récupérer chez le détaillant les contenants retournés en plus d'être l'intermédiaire pour le transfert des fameux 0,05 \$, la collecte sélective se résume au paiement d'une somme annuelle.

Est-ce que la consigne coûte plus cher à Coca-Cola? Impossible de le savoir pour l'instant, car les négociations se poursuivent entre l'industrie, les villes et le gouvernement dans le cadre de la loi 102. Adoptée en mars, celle-ci oblige désormais l'industrie à financer 50 % de la facture de la « valorisation des matières recyclables ».

Les produits visés par la décision de Coca-Cola sont les jus Minute Maid, les jus Fruitopia, les boissons Five Alive et Nestea, notamment.

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste
francois.cardinal@lapresse.ca

Illustration : Jacques Laplante

LES REER D'ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC VONT VOUS SURPRENDRE

PLUS SÉCURITAIRES
QUE VOUS NE L'IMAGINEZ

Capital garanti sans limite par le gouvernement du Québec

Taux garantis jusqu'à 10 ans sur certains produits

BONI DE
1%

la première année
pour les nouveaux
fonds REER*.

Obligations à taux progressif • Obligations à taux fixe • Obligations boursières

1 800 463-5229

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, ainsi que les samedis de février, de 10 h à 16 h.

Pour en savoir plus sur nos produits, visitez le www.epq.gouv.qc.ca

* Pour les Obligations boursières, le boni de 1% est applicable sur le capital investi.

POUR VOUS ÉVITER UN 4 ÉTOILES AVEC 3 D'ÉTEINTES

ON
PENSE
À TOUT
★ NOLITOURS.COM

799\$ - 1189\$

MARGARITA
Venezuela
Flamenco Hotel Villas & Beach Club
3*+ TOUT compris
7 nuits
dimanche, 5 fév. **799\$**

MARGARITA
Venezuela
Pueblo Caribe Hotel & Beach Club
7 nuits
dimanche, 12 fév. **959\$**

PUERTO PLATA
République dominicaine
Paradise Beach Resort & Casino
3*+ TOUT compris
Chambre éco - 7 nuits
mercredi, 8 fév. **989\$**

MANAGUA
Nicaragua
Barceló Montelimar Beach
4*+ TOUT compris
7 nuits
mardi, 7 fév. **999\$**

MANAGUA
Nicaragua
Barceló Montelimar Beach
7 nuits
mardi, 14 fév. **1059\$**

SANTIAGO DE CUBA
Cuba
Brisas Sierra Mar
3*+ TOUT compris
7 nuits
vendredi, 10 fév. **1069\$**

SANTA LUCIA
Cuba
Carnelón Brisas Santa Lucia
3*+ TOUT compris
7 nuits
vendredi, 10 fév. **1099\$**

VARADERO
Cuba
Hotel Palma Real
3*+ TOUT compris
7 nuits
lundi, 13 fév. **1099\$**

PUERTO VALLARTA
Mexique
Decameron Los Cocos
2*+ TOUT compris
Chambre sup. - 7 nuits
jeudi, 9 fév. **1189\$**

1199\$ - 1699\$

EL SALVADOR
Royal Decameron
Salinitas
4*+ TOUT compris
7 nuits
jeudi, 9 fév. **1199\$**

SAN ANDRÉS
Decameron
San Luis
4*+ TOUT compris
7 nuits
jeudi, 9 fév. **1199\$**

SANTO DOMINGO
République dominicaine
Barceló Capella Beach Resort
4*+ TOUT compris
dimanche, 12 fév. **1259\$**

PANAMA
Intercontinental Playa Bonita
Resort & Spa
4*+ TOUT compris
7 nuits
lundi, 13 fév. **1269\$**

PUNTA CANA
République dominicaine
Ocean Cana Beach Resort
3*+ TOUT compris 24 heures
7 nuits
dimanche, 5 fév. **1379\$**

ACAPULCO
Mexique
Calinda Beach Acapulco
7 nuits
jeudi, 23 fév. **1469\$**

HOLGUIN
Cuba
Hotel Playa Pesquero
4*+ TOUT compris
7 nuits
vendredi, 10 fév. **1489\$**

PUNTA CANA
République dominicaine
Club Carabela Bavaro Beach Resort
4*+ TOUT compris
7 nuits
vendredi, 10 fév. **1499\$**

RIVIERA MAYA
Mexique
Grand Palladium White Sand Resort
4*+ TOUT compris
7 nuits
vendredi, 10 fév. **1699\$**

FORFAIT DU JOUR

EXCLUSIVITE
PANAMA
Royal Decameron
Beach Resort, Golf, Spa & Casino
4*+ TOUT compris - Chambre de luxe - 7 nuits
lundi, 6 février

1299\$

VISITEZ NOLITOURS.COM/lapresse POUR TOUT SAVOIR SUR CETTE DESTINATION ET SUR PLUS DE 100 AUTRES FORFAITS TOUT INCLUS.

POUR EFFECTUER UNE RÉSERVATION, CONTACTEZ VOTRE AGENCE DE VOYAGE.

clubvoyages
1-877-7-ETOILE

Voyages Sears
1 866 359-1327

RÉSEAU
ENSEMBLE
www.ensembletravel.ca

AMERICAN
EXPRESS

Voyages
1 888 549-5559

Départs de Montréal, prix par personne en occupation double en chambre standard, sauf si avis contraire. Les prix incluent les taxes aéroportuaires, la TPS et la TVQ. Les vols sont assurés par Air Transat ou WestJet et les places sont limitées. Les prix annoncés sont en vigueur au moment de la publication et sont valables pour les nouvelles réservations effectuées jusqu'au 3 février 2006. Les primes réservation-tôt sont incluses dans les tarifs lorsqu'elles sont applicables. La surcharge de carburant est incluse dans les tarifs annoncés. Pour tous les détails et conditions générales, veuillez vous référer à la brochure 2005-2006 de Nolitours. Nolitours est membre de Transat A.T. inc. et titulaire d'un permis du Québec. Prix exclusant, 3,50\$/1000\$ de services touristiques pour la contribution des clients au fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.

3377715A

3376400



Choisir RBC, c'est choisir une société reconnue pour son engagement à l'égard de ses clients et des collectivités.

Pour une quatrième année consécutive, RBC® a été désignée « Société la plus respectée au Canada » à l'occasion du sondage annuel KPMG/Ipsos-Reid. Cette marque de reconnaissance reflète notre engagement à l'égard de nos clients et des collectivités. Nous tenons à remercier nos clients qui, en nous choisissant, nous donnent envie de nous dépasser.



Les sociétés les plus respectées au Canada

J E C H O I S I S > R B C ^{mc}



ACTUALITÉS

Indemnisation des familles des victimes d'actes criminels

Les gens ne sont pas égaux devant la mort

PHILIPPE MERCURE

Une indemnisation de 13 289 \$. Voilà ce que recevront les parents de la jeune Brigitte Serre, assassinée la semaine dernière. Ils n'auraient reçu que 2600 \$ si l'adolescente avait été attaquée après son quart de travail. Et 53 377 \$ si elle avait été happée par une voiture en rentrant à la maison.

Complicé ? Surtout injuste et illogique, aux yeux de Marc Bellemare, ancien ministre de la Justice du gouvernement Charest. « C'est sûr que c'est plate de parler d'argent, mais je suis incapable d'accepter qu'une jeune fille tuée dans un dépanneur vaille 10 000 \$, alors qu'elle en vaut 2000 \$ si elle est tuée sur le trottoir et 50 000 \$ si elle est tuée sur le chemin. »

La raison de ces écarts : les multiples régimes d'indemnisation qui existent au Québec. Le cas de Brigitte Serre, poignardée à son travail, relève de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Hors travail, c'est l'IVAC (la Direction de l'indemnisation des victimes d'actes criminels) qui indemnise. Quant aux accidents de la route, ils relèvent de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

Pierre-Hugues Boisvenu est bien placé pour comparer les différents régimes. En juin 2002, il a perdu sa fille Julie, violée et assassinée par un récidiviste. L'IVAC lui a envoyé un chèque de 600 \$, pas même suffisant pour couvrir les frais funéraires. En décembre dernier, nouveau drame : sa fille Isabelle s'est tuée sur la route. La SAAQ l'indemnise en lui versant de 44 000 \$, en plus des 5000 \$ offerts pour les frais funéraires. « Pourtant, on est dans le gouvernement », dit M. Boisvenu, pour qui les indemnités devraient refléter le traumatisme vécu par les proches.

Marc Bellemare a tenté d'harmoniser les différents régimes alors qu'il était ministre de la Justice. Sans succès. « Il n'y avait pas de volonté politique de réaliser les



Sébastien Simon, menottes aux poings, a toisé les journalistes à sa sortie d'avion avant de leur faire un doigt d'honneur. Épinglé à Edmonton dimanche, le principal suspect du meurtre de la jeune Brigitte Serre est rentré à Montréal hier soir escorté de nombreux policiers. Simon, 18 ans, comparait aujourd'hui sous des accusations de meurtre prémédité, de séquestration, de vol qualifié et de complot.

engagements qui étaient dans le programme en matière de justice. À un moment donné, je me suis écoeuré, j'ai vu que ça ne les intéressait pas et je suis parti », dit celui qui a claqué la porte du cabinet le 27 avril 2004. L'harmonisation des différents régimes d'indemnisation figure toujours au programme du Parti libéral du Québec.

« Le régime d'indemnisation donne environ 500 \$ pour les frais

funéraires. On est conscients que ces montants ne représentent plus le coût de la vie et nous sommes à revoir le régime », a expliqué hier Aurélie Bujold, attachée de presse au cabinet du ministre de la Justice, Yvon Marcoux.

M^{me} Bujold souligne qu'alors que les employés et les employeurs contribuent au régime de la CSST et que les conducteurs cotisent à la SAAQ, l'IVAC est entièrement financée

par le gouvernement. « Ça a donc un lien direct avec la capacité de payer de l'État », souligne-t-elle.

Les revendications des proches victimes d'actes criminels ne sont pas que pécuniaires : M. Bellemare réclame un statut juridique pour eux, alors que M. Boisvenu dénonce le peu de soutien psychologique qui leur est offert. À la mort de sa fille Julie, lui-même s'est vu offrir l'aide d'un psycho-

logue... 30 mois après les événements.

Lisez en complément sur www.cyberpresse.ca/actualites : les détails des différents régimes d'indemnisation, et le lien vers l'engagement du Parti libéral du Québec à ce sujet.

LES BANDES VIDÉO RETROUVÉES

Les policiers ont réussi à mettre la main sur les bandes vidéo de la station-service Shell où a été assassinée Brigitte Serre la semaine dernière. Avare de commentaires, la police de Montréal n'a pas voulu dire où les cassettes ont été retrouvées. Selon nos sources, elles auraient été découvertes à la suite d'une perquisition chez l'un des quatre hommes impliqués dans l'affaire Serre. Les enregistrements auraient été endommagés. Le contenu des bandes n'a pas été dévoilé non plus. On ignore donc si elles contiennent les images du meurtre de l'adolescente de 17 ans, poignardée à mort durant son premier quart de travail de nuit.

Hugo Meunier

Le SALON du BATEAU
se poursuit chez

RIENDEAU

Elu Meilleur concessionnaire bateaux sports de l'année 2005, au Canada par

86 unités disponibles

Laissez tout derrière vous ! **SEA 400**

1855, Route 132 Est, Varennes
(450) 652-3984
(514) 875-3984

4 lumières à l'est du tunnel Lafontaine

Je veux *célébrer*
la magie de l'hiver !

Ski-Détente à partir de **79\$**
* par pers., par nuit, occ. quad min 2 nuits dans une suite 2 chambres

VOUS DÉSIREZ ? Découvrez WYNDHAM CAP TREMBLANT, un havre de paix à ma portée. Sauter dans l'action et dévaler les pentes de Tremblant. Retrouver le confort de ma luxueuse résidence en montagne. Célébrer la magie de la nature.

WYNDHAM CAP TREMBLANT
HOTEL DE MONTAGNE • MOUNTAIN RESORT
1.888.996.3227

EN PROLONGATION JUSQU'AU 5 FÉVRIER

Willam buffle

SOLDE-SOLDE-SOLDE-SOLDE

SOLDE

Fontaine Meubles Décor

31 ans 9780, Sherbrooke Est, Montréal ■ 514 352-3913

SPORTIVE plus

VÊTEMENTS SPORT TAILLE PLUS

PLEIN AIR
• SKI ALPIN
• SKI DE FOND

5259, boul. Saint-Laurent, Montréal
(514) 272-8791
Heures d'ouverture
Mercredi, jeudi et vendredi : 11 h à 18 h
Samedi : 11 h à 16 h

Pour connaître nos points de vente en région
1 877 456-3580

Info 690 AM
LA RADIO DES NOUVELLES
www.info690.com

Actualités

Affaires

Circulation

Météo

À quelle fréquence écoutez-vous vos nouvelles?

corus
NOUVELLES

L'Iran menace de cesser toute coopération volontaire avec l'AIEA

AGENCE FRANCE-PRESSE

TÉHÉRAN – L'Iran a menacé hier de cesser, dès samedi, toute coopération « volontaire » avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) si le Conseil de sécurité de l'ONU était saisi ou informé de son dossier nucléaire.

« Il n'y a pas de différence entre informer et saisir le Conseil de sécurité », a déclaré depuis Londres le chef de la diplomatie iranienne Manouchehr Mottaki, cité par la télévision iranienne.

« Dans les deux cas, si le dossier est envoyé au Conseil de sécurité,

l'Iran cessera sa coopération volontaire » avec l'AIEA « à partir du samedi 4 février », a-t-il dit, en référence au « protocole additionnel » qui autorise l'AIEA à mener des inspections poussées du programme nucléaire iranien.

Lundi, au cours d'une réunion à Londres, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité (États-Unis, Grande-Bretagne, France, Chine, Russie) et l'Allemagne ont « appelé l'Iran à revenir à une suspension totale de ses activités liées à l'enrichissement, y compris la recherche et le développement ».

Fin 2003, Téhéran avait suspendu

volontairement ses activités d'enrichissement d'uranium et accepté de signer et d'appliquer le protocole additionnel sans toutefois l'avoir ratifié. Mais le 10 janvier, il a annoncé la reprise de ses activités de recherches nucléaires.

Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité et l'Allemagne ont décidé en outre que le conseil des gouverneurs de l'AIEA, dont une réunion extraordinaire est prévue le 2 février (demain), devait « informer » le Conseil de sécurité de sa décision sur les démarches demandées à l'Iran. Ils ont cependant précisé que « le Conseil de sécurité

devrait attendre » le rapport que le directeur général (de l'AIEA Mohamed ElBaradei) doit présenter le 6 mars avant de « prendre une décision pour renforcer l'autorité de l'AIEA ».

M. Mottaki a estimé que les « fondements d'une entente » existaient toujours et que cela pouvait comprendre « le report de la réunion du 2 février du Conseil des gouverneurs de l'AIEA au 6 mars ».

L'envoi devant l'ONU du dossier nucléaire iranien pourrait compromettre le « plan russe », a également estimé M. Mottaki. Ce plan propose à l'Iran de transférer en

Russie ses activités d'enrichissement pour donner des garanties aux Occidentaux que le programme nucléaire iranien ne dévie pas vers la fabrication d'une bombe nucléaire.

La secrétaire d'État américaine Condoleezza Rice s'est déclarée satisfaite hier de l'accord qui vient d'être conclu avec la Russie, la Chine, la France et la Grande-Bretagne sur le transfert du dossier nucléaire iranien au Conseil de sécurité de l'ONU. Le ministre iranien du Pétrole, Kazem Vaziri-Hamaneh, à Vienne pour la réunion de l'OPEP, a déclaré que Téhéran n'allait pas « lier le pétrole » à la controverse nucléaire et n'avait « aucune raison » d'interrompre ses exportations de brut. De son côté, à Vienne, l'AIEA a annoncé que ses inspecteurs avaient vu des documents en Iran ayant trait à la fabrication de composants pour l'arme nucléaire et a confirmé que Téhéran avait bien commencé les recherches visant à enrichir l'uranium.

À DROITE: LE CELLULAIRE
À GAUCHE: LE BLACKBERRY



Voici le nouveau BlackBerry 7130e^{MC}. Peu importe comment vous le voyez, cet appareil sans fil combine à merveille la simplicité de votre cellulaire et les fonctionnalités du BlackBerry^{MC}. Il permet de parler, d'envoyer des courriels et de planifier sa semaine facilement, grâce à la fiabilité de notre réseau 1X ou à la rapidité de notre réseau sans fil à large bande 1xEV-DO.

Notre réseau 1xEV-DO est plus de cinq fois plus rapide que le EDGE^{MC} de Rogers.

Pour plus de détails, passez dans un magasin Espace Bell ou Bell Mobilité, composez le 1 888 440-3781 ou visitez www.bureaumobile.ca/7130e.



Le service, les options et les fonctions sont offerts dans les zones de couverture de Bell Mobilité, là où la technologie le permet. Selon des débits de transmission de pointe en liaison descendante allant jusqu'à 2,4 Mbit/s comparativement aux débits de transmission de pointe en liaison descendante des réseaux EDGE d'au plus 0,4736 Mbit/s. La largeur de bande peut varier suivant plusieurs facteurs y compris : la localisation de l'utilisateur, la configuration du réseau, les facteurs environnementaux, l'appareil et le type/configuration de l'utilisateur. D'autres conditions s'appliquent. Rogers est une marque de commerce de Rogers Communications Inc. Les familles de marques, d'images et de symboles relatifs à BlackBerry et à RIM sont la propriété exclusive et des marques de commerce ou des marques déposées de Research In Motion Limited - utilisées avec permission.

MONDE

DISCOURS SUR L'ÉTAT DE L'UNION

Bush vante le leadership américain dans le monde



ALEXANDRE SIROIS

Pour redorer son blason, rien de mieux que tenter de remonter le moral de sa nation. C'est ce que George W. Bush a cherché à faire hier, lors de son discours sur l'état de l'Union.

Le président américain a mis l'accent sur la supériorité des États-Unis et démontré que leur leadership dans le monde est crucial, particulièrement au Moyen-Orient. Il a toutefois mis en garde ses citoyens contre leur dépendance au pétrole.

Bush a consacré la première moitié de son discours d'une heure au rôle de son pays à l'étranger et tout particulièrement à la lutte contre le terrorisme et les islamistes radicaux.

« Une fois de plus, nous répondons à l'appel de l'Histoire pour délivrer les opprimés et conduire ce monde à la paix », a lancé Bush. « L'Amérique rejette le faux confort de l'isolacionisme. Nous sommes la nation qui a sauvé la liberté en Europe », a-t-il ajouté.

Le président a bien sûr lié le combat actuel contre « les ennemis de la liberté » à la guerre en

Irak. « Concitoyens, nous menons ce combat pour le gagner et nous sommes en train de le gagner », a-t-il affirmé.

Discours « visionnaire »

L'un des moments forts de l'allocution de Bush a été la mention de la lettre d'un marin tué en Irak, Dan Clay. Il avait écrit à sa famille qu'il voulait affronter la mort « pour que vous n'ayez pas à le faire ».

Les parents et la femme (en larmes) de ce militaire assistaient à l'événement. Ils ont reçu une longue ovation de parlementaires. Une militante antiguerre, Cindy

« La seule solution de rechange au leadership américain est un monde dramatiquement plus dangereux et inquiet. »

Sheehan, devait aussi être dans la salle, mais a été arrêtée par les autorités avant d'y pénétrer.

L'allocution du président n'était pas sans rappeler son discours d'investiture de janvier dernier. Il a encore une fois soutenu que « la fin de la tyrannie dans le monde » est un objectif à la fois noble et étroitement lié à la sécurité de son pays.

« La seule solution de rechange

au leadership américain est un monde dramatiquement plus dangereux et inquiet », a-t-il affirmé. Un de ses proches conseillers, Dan Bartlett, a qualifié le discours de « visionnaire » et « philosophique ».

Il aurait pu ajouter « pragmatique ». Car Bush s'en est aussi servi pour justifier les écoutes téléphoniques secrètes de l'Agence de sécurité nationale. « Nous ne resterons pas assis et n'attendrons pas d'être frappés de nouveau », a-t-il dit, faisant référence au 11 septembre 2001.

Dépendance au pétrole

Le président a aussi dit vouloir renforcer le leadership économique de son pays dans le monde face à la concurrence de pays comme la Chine et l'Inde.

Le caractère concurrentiel des États-Unis passera par l'exploration de solutions de rechange à la consommation de pétrole, a-t-il fait savoir.

Il affirmé que son pays réduira de ses importations de pétrole du Moyen-Orient de 75 % d'ici 2025.

« Nous avons ici un problème sérieux, a lancé Bush. L'Amérique a une dépendance au pétrole, qui est souvent importé de régions instables du monde. »

En matière de leadership économique, il a aussi dit vouloir aider les jeunes à améliorer leurs aptitudes en mathématiques et en

sciences. Il a promis 136 milliards US en 10 ans à cet effet, notamment pour la formation de 70 000 professeurs.

Bush a par ailleurs profité de l'occasion pour saluer la confirmation de son second candidat à la Cour suprême, Samuel Alito. Ce juge très conservateur a reçu le feu vert du Congrès américain quelques heures avant le discours.

En somme, fort peu de projets majeurs ont été mis de l'avant lors de l'allocution d'hier. Elle se voulait néanmoins l'une des plus importantes de Bush. Car après avoir traversé la pire année de sa présidence en 2005, il doit rapidement regagner la confiance de ces citoyens.

Son défi est colossal. Les résultats des nombreux sondages publiés aux États-Unis ces derniers jours révèlent que le taux de satisfaction à son égard se situe actuellement juste au-dessus de la barre des 40 %.

Aucun autre président depuis la Deuxième Guerre mondiale, à l'exception de Richard Nixon, n'a entamé sa sixième année à la Maison-Blanche avec un taux aussi bas.

Redorer son blason est primordial s'il veut permettre à son parti de triompher aux élections de mi-mandat au Congrès, en novembre prochain. Les républicains savent fort bien que ce scrutin pourrait être ni plus ni moins qu'un référendum sur Bush.

Un dérivé de produit canin offert contre la famine en Afrique!

MARC THIBODEAU

Une firme néo-zélandaise a suscité l'indignation au Kenya en annonçant son intention d'y expédier 42 tonnes de « poudre nutritive » dérivée d'un produit pour chiens afin de contrer la famine.

« Les enfants du Kenya ne manquent pas de nourriture au point de devoir consommer de la nourriture pour chiens », a indiqué un porte-parole du gouvernement, Alfred Mutua, cité hier par le *Daily Nation*, un quotidien de Nairobi.

La Néo-Zélandaise à l'origine du projet, Christine Drummond, dirige une entreprise qui commercialise de populaires biscuits pour chiens sous le nom « Mighty Mix ». Elle affirme avoir eu l'idée d'envoyer de la nourriture au Kenya après avoir appris la gravité de la famine par la fille d'une amie qui revenait d'Afrique.

M^{me} Drummond a indiqué à la BBC qu'il ne s'agissait « absolument pas d'une nourriture de chiens », bien que la poudre soit dérivée de la recette des biscuits. Il s'agirait plutôt d'un produit énergisant « formulé pour des gens spéciaux » comme les citoyens du Kenya.

M^{me} Drummond a indiqué qu'elle espérait distribuer la poudre par l'entremise d'une petite ONG présente à Nairobi, mais le gouvernement a laissé planer peu de doutes sur le fait qu'il bloquerait cet envoi.

Un porte-parole du Programme alimentaire mondial (PAM), qui multiplie les interventions d'urgence pour contrer la famine frappant la Corne de l'Afrique, s'est montré consterné hier de l'initiative néo-zélandaise.

« Oh, mon Dieu ! » s'est exclamé Trevor Rowe, porte-parole de l'organisation onusienne à New York, lorsque *La Presse* l'a informé de la décision de M^{me} Drummond. Il a précisé par la suite qu'il ne souhaitait pas en dire davantage parce qu'il ne connaissait pas « la composition » de la poudre en question.

Tous les produits utilisés par le PAM, a précisé M. Rowe, doivent avoir été jugés aptes à la consommation humaine, tant par le pays donateur que par le pays bénéficiaire.

La polémique entourant le don néo-zélandais survient alors que les agences d'aide internationale manquent désespérément de ressources pour faire face aux besoins des populations locales.

Selon M. Rowe, le PAM a besoin d'un apport financier additionnel de près de 50 millions de dollars pour pouvoir continuer à nourrir 1,2 million de personnes. Le nombre de personnes dans le besoin devrait doubler d'ici quelques mois, alors que les réserves d'argent et de nourriture s'épuisent.

« Nous sommes incapables de répondre aux besoins de 1,2 million de personnes. Alors comment ferons-nous quand le nombre de personnes dans le besoin va doubler ? »

La veuve de Martin Luther King s'éteint



RICHARD HÉTU

COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Au lendemain de l'assassinat de Martin Luther King, les villes du nord et de l'est des États-Unis flambent — Newark, Detroit, Washington, New York, Chicago et Philadelphie. Dans ces villes comme dans le reste du pays, le « rêve » du grand leader du mouvement pour les droits civiques est en train de tourner au cauchemar.

Mais, faisant fi de sa souffrance personnelle, Coretta Scott King se porte à la rescousse du rêve. Quatre jours après la tragédie, la veuve remplace en effet son mari à la tête d'une manifestation en soutien aux éboueurs noirs de Memphis, ville du Sud. Ce jour-là, elle renvoie au monde une image impressionnante, celle d'une femme d'une élégance, d'un courage et d'une dignité rares.

Plus tard, en s'adressant à la foule endeuillée, elle trace son nouveau projet de vie : « Je vous lance le défi aujourd'hui de faire en sorte que son esprit ne meure jamais. Nous allons continuer son oeuvre afin que tous puissent être réellement libres. »

Morte hier à l'âge de 78 ans, Coretta Scott King aura défendu toute sa vie l'oeuvre de son mari, devenant elle-même un symbole international du combat pour les droits civiques et humains.

Son décès a été annoncé tôt dans la journée par l'ancien maire d'Atlanta, Andrew Young, compagnon de route des King, sur la chaîne NBC. Coretta Scott King était apparue pour la dernière fois en public le 16 janvier, jour férié pour célébrer la mémoire du leader noir assassiné. Victime d'une crise cardiaque et d'une attaque cérébrale en août dernier, elle n'avait pas pris la parole à cette occasion.

Un pasteur et son Waterloo

Le monde n'a pas tardé à lui rendre hommage. Pour Jesse Jackson, ancien bras droit de son mari, Coretta King Scott occupe « une place spéciale dans l'histoire en tant que combattante pour la liberté ».

Son mari et elle ont « éveillé la conscience d'une nation », a déclaré, de son côté, le sénateur Edward Kennedy.

Martin Luther King et Coretta Scott s'étaient rencontrés à Boston en 1952. Née dans une famille pauvre mais ambitieuse d'Alabama, elle étudiait la musique au prestigieux New England Conservatory. Issu



Coretta Scott King et sa fille Bernice aux funérailles de Martin Luther King, le 9 avril 1968.

d'une famille influente d'Atlanta, il faisait son doctorat en théologie à l'Université de Boston.

Ils se marièrent en 1953 et s'établirent un an plus tard à Montgomery, en Alabama, où Martin Luther King devait devenir pasteur d'une église baptiste. Dès

Morte hier à l'âge de 78 ans, Coretta Scott King aura défendu toute sa vie l'oeuvre de son mari, devenant elle-même un symbole international du combat pour les droits civiques et humains.

1955, le jeune révérend inaugura ses actions non violentes en organisant une campagne de boycottage des bus locaux en soutien à Rosa Parks, qui avait refusé de se lever pour céder sa place à un Blanc.

ICône du mouvement pour les droits civiques, Parks est elle-

même décédée à 92 ans le 24 octobre dernier, à Detroit.

Un héritage incertain

Le couple King a eu quatre enfants. Après l'assassinat de Martin Luther King, Coretta Scott est sortie de l'ombre pour poursuivre la lutte

est aujourd'hui l'objet d'un contentieux au sein même de la famille King. Deux des enfants veulent vendre au gouvernement fédéral cette institution qui a besoin d'une injection de plusieurs millions de dollars. Les deux autres s'y refusent, souhaitant préserver l'héritage et l'indépendance de leur père.

Martin Luther King avait décrit son « rêve » lors d'un célèbre discours, le 28 août 1963, devant 250 000 personnes réunies à Washington.

« J'ai fait un rêve qu'un jour, sur les collines de terre rouge de la Géorgie, les fils des anciens esclaves et les fils des anciens propriétaires d'esclaves pourront s'asseoir ensemble à la table de la fraternité », avait psalmodié le pasteur, un an avant d'être honoré du prix Nobel de la paix.

Et Coretta Scott King aura porté ce rêve jusqu'à sa mort.

PHOTO D'ARCHIVES AP

EN BREF

IRAK

Des soldats américains tirent sur un véhicule canadien

Le réseau CTV a rapporté hier soir que des diplomates canadiens, dont l'ambassadeur du Canada en Irak, l'ont échappé belle à Bagdad, plus tôt dans la journée, lorsque la voiture dans laquelle ils se trouvaient a été la cible de tirs américains. Aucun des quatre passagers ni le chauffeur n'ont été blessés. L'incident s'est produit dans la Zone verte, un espace fortifié dans le centre de Bagdad où les délégations étrangères et le gouvernement irakien sont installés. Les soldats américains ont ouvert le feu sur la voiture des diplomates lorsqu'ils ont cru avoir affaire à un attentat suicide. Ils ont visé le moteur du véhicule. Selon le réseau CTV, la voiture se déplaçait sans convoi et n'aurait pas réagi aux mesures de contrôle exercées par les soldats américains. L'ambassadeur canadien en Irak est John Holmes, également ambassadeur en Jordanie. PC

Nouvelles promesses pour l'Afghanistan

ISABELLE HACHEY

Les représentants d'une soixantaine de pays réunis à Londres ont promis hier d'augmenter l'aide à l'Afghanistan. Ils ont aussi signé un catalogue de bonnes intentions à l'égard de cette nation rongée par la misère et la violence malgré les 10 milliards de dollars qui y ont été déversés depuis la chute des talibans.

L'« Afghanistan Compact » servira de feuille de route au gouvernement afghan pour les cinq prochaines années dans les domaines de la sécurité, du développement, de la bonne gouvernance et de la lutte antidrogue. Ce plan de partenariat prévoit notamment une armée nationale de 70 000 hommes, des routes reliant 40 % des villages et de l'électricité pour 65 % des maisons en zones urbaines.

Pour les nombreux Afghans frustrés par la lenteur des progrès depuis l'invasion américaine, il y a plus de quatre ans, cet accord politique risque toutefois de ressembler à une longue liste de vœux pieux.

Reconstruction laborieuse

À l'ouverture de la conférence internationale de deux jours, la secrétaire d'État américaine, Condoleezza Rice, a déclaré que « le passage de l'Afghanistan de la tyrannie à la démocratie (était) l'une des plus grandes réalisations de ce début de siècle ».

Sur le terrain, cependant, la reconstruction est plus que laborieuse. Le pays, qui doit sa stabilité toute relative à la pré-



Une femme afghane vêtue de la traditionnelle burqa faisait ses emplettes hier dans un marché de Kaboul. Les représentants d'une soixantaine de pays sont réunis depuis hier à Londres pour tenter d'assurer un meilleur avenir à ce pays toujours rongé par la violence et la pauvreté, plus de quatre ans après la chute des talibans.

PHOTO AP

sence de 30 000 soldats étrangers, demeure l'un des plus pauvres du monde. L'inquiétude sur la sécurité du pays

augmente à mesure que s'accroissent les attentats suicide, attribués aux rebelles talibans et à leurs alliés. Des régions en-

tières échappent toujours au contrôle du gouvernement. Là-bas, des seigneurs de guerre se disputent le lucratif marché de l'opium illégal, dont l'Afghanistan est le premier producteur mondial.

Promesses d'aide de 5 milliards

« L'Afghanistan reste aujourd'hui un territoire peu sûr, a admis le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan. Le terrorisme, la violence des extrémistes, l'industrie illégale de la drogue et la corruption qu'elle nourrit menacent » la démocratie naissante.

Le président afghan, Hamid Karzaï, a affirmé avoir reçu des promesses d'aide à hauteur de 5 milliards de dollars. Les États-Unis ont déjà promis 1,1 milliard pour l'année 2006-2007, et la Grande-Bretagne 800 millions pour les trois prochaines années. Le reste des contributions sera annoncé aujourd'hui.

L'Afghanistan est un pays sous perfusion internationale. Depuis l'effondrement du régime taliban, le monde s'est engagé à verser 20 milliards de dollars pour sa reconstruction. Il en a dépensé 10 milliards jusqu'ici, la moitié provenant de Washington, principal soutien économique et financier de Kaboul.

Craignant l'incompétence et la corruption massive au sein de l'administration afghane, les bailleurs de fonds internationaux rechignent toutefois à financer directement le gouvernement de M. Karzaï. Ainsi, les trois quarts de l'aide étrangère sont versés à des ONG. Résultat, le gouvernement, beaucoup moins efficace, arrive mal à imposer son autorité auprès du peuple afghan. *Avec AFP*

La lutte contre la culture de l'opium, un énorme casse-tête

MAGNÈS GRUDA

Une éradication trop brutale de la culture du pavot risque de plonger l'Afghanistan dans des « troubles sérieux », faisant ainsi plus de tort que de bien, avertit un spécialiste de la lutte contre le trafic des narcotiques.

Selon Alain Labrousse, auteur de plusieurs enquêtes sur la géopolitique des drogues, de plus en plus de voix appellent au recours à la méthode dure pour contrer l'expansion du

« Il faudra à l'Afghanistan au moins 10 ans d'effort soutenu et systématique d'éradication, de maintien de l'ordre, et d'offre d'une économie alternative pour nous libérer de l'opium », a déclaré Hamid Karzaï.

Le commerce d'opiacés constitue la première activité économique de ce pays. L'an dernier, le président afghan Hamid Karzaï a appelé son peuple à se livrer à un « djihad » contre le commerce de l'opium, mais les résultats de cette guerre sainte se font attendre.

Erreur de cible

Hier, à l'occasion de la conférence de donateurs internationaux réunis à Londres, Hamid Karzaï a dû reconnaître que ce combat serait beaucoup plus long que prévu. « À mon avis, il faudra à l'Afghanistan au moins 10 ans d'effort soutenu et systématique d'éradication, de maintien de l'ordre, et d'offre d'une économie alternative pour nous libérer de l'opium », a-t-il estimé.

Mais selon Alain Labrousse, Londres et Washington penchent de plus en plus en faveur de la destruction des champs de pavot par fumigations aériennes. Ce serait une erreur de cible qui pousserait les paysans vivant de la culture de pavot vers la pauvreté, sans toucher les véritables responsables : les narcotrafiquants, souvent associés aux seigneurs de guerre qui ont leurs entrées au gouvernement.

En Afghanistan, la culture du pavot donne accès au crédit. À défaut de récoltes, les paysans seraient incapables de rembourser leurs dettes. Ils devraient céder leurs terres et re-

joindraient éventuellement les réfugiés au Pakistan, prévoit Alain Labrousse.

Dans son dernier livre, *Opium de guerre, opium de paix*, Alain Labrousse rappelle que la culture de l'opium n'a pas qu'un impact négatif sur l'Afghanistan. Elle a contribué à stabiliser la monnaie nationale, injecte près de 7 milliards dans l'économie afghane, permet de financer 70 % des projets de construction à Kaboul et fournit des moyens de subsistance à plus de deux millions d'Afghans.

Mais en même temps, elle renforce le pouvoir des seigneurs de guerre, fractionne le pays et contribue au climat de violence.

Peut-on récupérer les retombées positives en permettant à l'Afghanistan d'accéder au

marché légal de l'opium, qui entre dans la fabrication de plusieurs produits pharmaceutiques, dont la morphine ? C'est ce que suggérerait hier le Conseil de Senlis, lors d'une conférence parallèle à Londres. Ce groupe de réflexion estime que cela permettrait à la fois de couper l'herbe sous le pied des seigneurs de guerre, sans pour autant pénaliser les paysans.


« Irréaliste », tranche Alain Labrousse, selon qui l'industrie pharmaceutique a déjà de la peine à absorber l'opium produit légalement par des pays comme l'Australie ou la Turquie. Et puis, le marché de l'opium illicite continuerait à concurrencer le marché légal, avec ses prix sept fois supérieurs.

Selon lui, la guerre contre le trafic d'opium doit être menée sur deux fronts. D'abord, en s'attaquant aux narcotrafiquants. Ce qui ne sera pas facile, puisque entre « 20 et 40 entre eux viennent d'être élus au Parlement », selon ses estimations.

L'autre défi, c'est de trouver des moyens de subsistance de remplacement pour les paysans — ce qui a déjà été tenté, avec le safran et l'essence de rose, entre autres. Pour l'instant, les résultats ont été mitigés.


commerce d'opium en Afghanistan. « Ce serait une stratégie dangereuse », prédit-il.

Quatre ans après le renversement du régime des talibans, qui avaient réussi à éradiquer la fabrication d'opium dans ce pays, l'Afghanistan fournit près de 90 % de l'opium illégal en circulation sur la planète.



« La référence en formation technique »

COLLÈGE LASALLE



Portes ouvertes!

Samedi 4 février 2006, de 10 h à 16 h
Mardi 7 février 2006, de 11 h à 20 h

Choisis ton DEC!


Mode
Informatique

Hôtellerie
et restauration

Tourisme
Gestion

Inscriptions en cours!

(514) 939-2006
2000, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec) H3H 2T2
www.clasalle.com



FABRICVILLE

VOTRE MÉGA MAGASIN MODE ET DÉCOR MAISON

www.fabricville.com

MODE

- Aspect CUIR «Terra»
- Tissus pour costumes «Harland» et «Hendall»
- POLYESTER grande largeur «Elmina»
- Collection soyeuse NOIRE
- FLANELLETTE «Chelsea»
- Coupons de MOLLETON pour ensemble jogging ou couverture
- Sélection d'imprimés «VIP»

ET BEAUCOUP PLUS!

DÉCOR MAISON

- VOILES légèrement imparfaits Cour. 7,49m
- VOILES FROISSÉS légèrement imparfaits Cour. 7,99m

3m

ET BEAUCOUP PLUS!

MODE

- Aspect SUÈDE de fantaisie ou extensible
- LAINAGE pour costumes «Franklin»
- COTONS imprimés «Louis» ou «Linette»
- FLANELLETTE grande largeur imprimée
- VELOURS CÔTELÉ mode
- Imprimés «VIP» de Noël
- VELOURS FROISSÉ imprimé
- Tissu «Fyella» pour CHEMISIERS
- JACQUARD CLOQUE «Catania»

ET BEAUCOUP PLUS!

DÉCOR MAISON

- Assortiment de VOILES DE FANTAISIE Cour. 9,99m
- Assortiment de VOILES IMPRIMÉS Collection «Sika» Cour. 9,99m
- COTON piqué bourre: 100% polyester Cour. 9,99m
- Tissu OPACITÉ TOTALE (endos gris) Cour. 6,99m
- DENTELLES JACQUARD Collection «Verviers» Cour. 7,99m

4m

ET BEAUCOUP PLUS!

FABRICVILLE

Visitez nous à www.fabricville.com
Le plus grand distributeur de tissus et draperies avec 170 magasins à travers le Canada
Ouvre les dimanches de MIDI à 17h
Pour des raisons d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

decorationville Service à Domicile GRATUIT
(514) 388-6600

- PLACE VERSAILLES - 7275, rue Sherbrooke est (Lun. - Ven. 9h30 à 21h, Sam. 9h à 17h, Dim. 10h à 17h) (514) 493-6666
- CENTRE VILLE - 354, rue Ste-Catherine ouest (514) 866-1821
- D.D.O. - 2050, boul. St-Régis (514) 683-4550
- LASALLE - 8469, boul. Newman (514) 365-8045
- GALERIES LAVAIL - 1545, boul. Le Corbusier (450) 978-1313
- CENTRE GREENFIELD PARK - 3566, boul. Taschereau (450) 672-8884
- CENTRE REGIONAL CHATEAUGUAY - 200, boul. d'Anjou (450) 699-6172
- GALERIES ST-LAURENT - 1993, boul. Marcel-Laurin (514) 334-0910
- AVOISINANT LES PROMENADES ST-BRUNO - 1311, boul. St-Bruno (450) 653-3303

MONDE

Nigeria: le delta s'embrase



JOONEED KHAN

REGARD SUR
LE MONDE

La guerre larvée autour des champs pétroliers du sud du Nigeria, premier producteur d'Afrique et huitième au monde, prend un dangereux virage: les ravisseurs de quatre gardiens étrangers de la compagnie Shell ont relâché leurs otages après 19 jours de captivité, mais ils jurent de réduire de 30 % les exportations du pays d'ici le mois prochain.

Ajouté à la crise autour du programme nucléaire de l'Iran, cela signifie le maintien de la pression à la hausse des prix pétroliers. Cela signifie aussi de nouvelles menaces sur les 18 compagnies pétrolières étrangères installées

dans ce vaste pays d'Afrique de l'Ouest, dont la canadienne Abacan.

Des analystes estiment que les compagnies vont quand même s'accrocher, les nouveaux gisements prometteurs étant sous la mer, où les installations sont difficiles d'accès pour des attaquants. Le président Olusegun Obasanjo a de plus juré le week-end dernier de « rétablir la stabilité » dans la région pétrolière du delta du Niger.

Collaboration fatale

Or, l'étroite collaboration entre l'État nigérian et les sociétés pétrolières est justement ce que dénoncent les militants locaux. La pollution a détruit la base agricole des quelque 20 millions d'habitants du delta, une zone grande comme le Royaume-Uni. Ce conflit avait entraîné en 1995 l'exécution de l'écrivain ogoni Ken Saro Wiwa et ses huit camarades.

Des organisations de droits humains comme Amnesty internationale et Human Rights Watch accusent régulièrement les firmes

pétrolières de manquer à leurs responsabilités sociales, de jouer sur les divisions locales, et de fournir un appui logistique à la répression armée. Elles accusent aussi l'État nigérian de privilégier le recours à la force.

Selon des militants des droits humains, les 125 millions de Nigériens continuent de s'appauvrir alors que le pétrole rapporte cha-

La richesse est dilapidée dans le clientélisme politique, lubrifiant de la « démocratie » nigériane où des centaines d'ethnies rivalisent pour les plus petits contrats et la plus petite parcelle de pouvoir et de développement. L'explosion démographique a engendré une jeunesse qui prend volontiers les armes pour commettre des vols et des prises d'otages.

Un rapport récent effectué pour Shell compare la violence dans la région à la Colombie et la Tchétchénie. « On entre dans une nouvelle phase, celle de la guerre de guérilla », estime Pius Waritimi, un militant des droits de Port-Harcourt.

Des ONG citées par AI estiment qu'un millier de personnes ont été victimes de violences en 2003 dans le delta du Niger. Un rapport récent effectué pour Shell compare la violence dans la région à la Colombie et la Tchétchénie. « On entre dans une nouvelle phase, celle de la guerre de guérilla », estime Pius

Waritimi, un militant des droits de Port-Harcourt.

Contrôle des ressources

Les bases théoriques du nouveau mouvement remontent à 1998 avec la « Déclaration de Kiama » postulant que les ressources du delta doivent être aux mains des peuples du delta. Mujahid Dokubo-Asari, l'un des auteurs de la déclaration, lançait en 2004 la Force des volontaires des peuples du delta du Niger (NDPVF).

Arrêté pour trahison, il est détenu avec Diepreye Alamieyeseigha, ancien gouverneur de l'État de Bayelsa, peuplé largement d'Ijors. Les ravisseurs des quatre gardiens de Shell exigeaient la libération de ces deux leaders. Ils appartiennent à un nouveau groupe, le Mouvement pour l'émancipation du delta du Niger (MEND).

Les nouveaux militants sont solidement équipés et fortement armés, disposant de vedettes rapides, de lance-roquettes, de fusils AK-47 et d'unités. Selon des sources locales, ils se financent en dévalisant les firmes pétrolières et en rançonnant la vie de leurs otages. Ils ont aussi le soutien de puissants politiciens et chefs de gang qui détournent jusqu'à 10 % du pétrole nigérian.

Affichez vos couleurs... procurez-vous les vêtements olympiques canadiens à la Baie ou chez Zellers!

A. Casquette de baseball 25 \$ adulte

B. Chandail de hockey avec applique Canada 75 \$ adulte

C. Pantalon en molleton 45 \$ enfant 60 \$ adulte

A. Écharpe Canada 25 \$ enfant 30 \$ adulte

B. Chapeau à rabats 80 \$ véritable mouton rason 40 \$ imitation mouton rason

C. Gants de planchiste en nylon 35 \$ adulte

D. Gilet matelassé 40 \$ enfant 50 \$ adulte

E. Écharpe à couleurs contrastantes 20 \$ enfant 25 \$ adulte

F. Vaste choix d'épinglettes des Jeux olympiques à collectionner. Procurez-vous toute la série et faites des échanges! 8 \$ chacune

G. T-shirt à manches courtes imprimé au cadre 18 \$ enfant 25 \$ adulte

H. Bonnet ajusté Canada 25 \$ adulte

Caricatures de Mahomet
Alerte à la bombe au Danemark

AGENCE FRANCE-PRESSE

COPENHAGUE – Une alerte à la bombe a été levée hier soir, au bout d'environ deux heures d'évacuation des locaux, au siège d'Aarhus et à la rédaction de Copenhague du quotidien danois *Jyllands-Posten*, qui a publié des caricatures du prophète Mahomet, a annoncé la police danoise.

Des menaces d'attentat avaient été proférées par téléphone vers 17 h contre le journal qui a publié le 30 septembre dernier ces caricatures controversées qui avaient déclenché la colère des pays musulmans contre le Danemark.

L'agence danoise Ritzau qui partage le même immeuble que le quotidien a dû aussi évacuer son personnel, qui a réintégré le bâtiment vers 19h45.

Les immeubles d'Aarhus et de Copenhague ont été fouillés par la police avec des chiens spécialisés dans la détection d'explosifs, sans trouver le moindre objet suspect, a précisé la police.

Il s'agit de la première alerte à la bombe contre ce journal, le plus grand du pays, qui avait publié 12 caricatures controversées du prophète Mahomet.

Par ailleurs, au cours d'une réunion à Copenhague, les imams d'un grand nombre d'associations musulmanes ont exigé des « excuses irréfutables » du *Jyllands-Posten*, estimant insuffisantes celles données la veille par le quotidien qui s'était seulement excusé d'avoir offensé les musulmans mais pas d'avoir publié les caricatures.

Le rédacteur en chef du *Jyllands-Posten*, Carsten Juste, avait présenté ses excuses lundi soir dans une lettre adressée à l'agence jordanienne Petra ainsi que dans un texte en arabe sur le site Internet du journal.

Le Danemark est la cible depuis plusieurs jours de mouvements de colère dans le monde musulman, notamment au Proche-Orient.

Des manifestations de rue ont eu lieu dans plusieurs pays arabes et le drapeau danois et le portrait du premier ministre Anders Fogh Rasmussen ont été brûlés dans les territoires palestiniens.

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

Banco	Tirage du 2006-01-31	05	07	08	13	19	22	24	25	32	37
		38	44	47	49	53	54	60	61	62	68

Quotidien Tirage du 2006-01-31
928 3590

Extra Tirage du 2006-01-31
NUMÉRO 958940

Astro Tirage du 2006-01-31
Jour 25 Mois MARS Année 99 Signe CAPRICORNE

SOYEZ TOUJOURS GENTILS AVEC CEUX QUI JOUENT AU **649**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Jeudi 16 février, 18h00 sur le mont Royal

Les Amis de la montagne

Joignez-vous à la féerie hivernale de la Montée en raquettes et la Célébration

TUQUES BLEUES 2006 9^e édition

Dans le cadre du Festival MONTRÉAL EN LUMIÈRE

Les billets sont 175\$ par personne. Les places sont limitées.

NOUVEAU www.lemontroyal.qc.ca
Inscrivez-vous, faites un don ou commanditez un participant sur Internet

Info : (514) 843-8240 * 239
tuquesbleues@lemontroyal.qc.ca

Notre fier commanditaire En collaboration avec Diamant

MOLSON | CGI | PETRO-CANADA | GazMétro la vie en bleu

Or

ARBITER CONSOLIDATED | ALCAN | BANQUE NATIONALE | BOWATER | Boutique Courir

MANFIELD | Conseil de l'industrie forestière du Québec | Pinnacle | Sapito

Scotia Capital | Financière Sun Life | Groupe Financier Banque TD | VELAN

Les vêtements olympiques canadiens : une exclusivité Hbc!

Magasinez sur hbc.com

et découvrez nos vêtements inspirés de ceux portés par les athlètes ou passez à votre magasin la Baie ou Zellers!

La sélection varie selon les magasins.

Pour le meilleur d'ici™



Partenaires médias
CJAD | CHOM 97.7 | mix 96 | LA PRESSE | The Gazette

Argent : Ogilvy Renault, UBS Securities Canada Inc.
Bronze : Caristrap International Inc., Davies Ward Phillips Vineberg, HEC, MacDougall MacDougall & MacTIER, Port de Montréal, Pratt & Whitney, Standard Life

Travail de nuit: danger?

À la suite du meurtre survenu la nuit de la jeune Brigitte Serre, dans une station-service, nous vous demandions, le week-end dernier, quelles mesures devraient être prises pour protéger les gens qui travaillent la nuit. Voici quelques-uns des courriels que vous nous avez fait parvenir.

Petits truands

Ce ne sont pas des braqueurs de banques ou de dépanneurs qui ont tué cette malheureuse jeune fille mais bien des petits truands qu'elle connaissait, assoiffés de vengeance. Une histoire qui a mal tourné mais qui aurait très bien pu se dérouler dans un stationnement ou près de la résidence de Brigitte Serre plutôt qu'à son milieu de travail. Priver des jeunes gens, peu importe le sexe et l'âge, de travailler la nuit n'est pas la solution. Les mesures de sécurité déjà en place semblent adéquates. Nul doute, qu'à la suite de cette tragédie et des résultats de l'enquête policière, toutes les sociétés pétrolières qui gèrent ce genre d'établissements vont voir comment améliorer encore plus la sécurité de leurs employés et de leurs installations. Reste que si des enquêtes plus approfondies sur les gens étaient faites, avant l'embauche, quelqu'un qui a un dossier judiciaire (comme dans le cas du suspect) ne serait fort probablement pas engagé.

Sonia Larin

Heures d'ouverture

Suite à l'assassinat de Brigitte Serre, je crois que les dépanneurs, stations-service et tous les commerces de ce genre devraient modifier leurs heures d'ouverture et fermer leurs portes de 23 heures le soir jusqu'à 6 heures le matin. Indépendamment de l'âge et du nombre d'employés dans un local, les malfaiteurs s'organiseront toujours pour perpétrer leurs méfaits.

Jacqueline Young Bombardier

D'autres choix

Un angle ne semble pas avoir été soulevé : celui de la pertinence de l'ouverture — la nuit — de tant de commerces. C'est là que nous, les consommateurs, avons une possibilité d'intervention. Puisque nous avons facilement accès à des services à toute heure, nous en sommes arrivés à prendre pour acquis ces longues heures d'ouverture des commerces. Avons-nous oublié qu'il est possible, sauf exceptions évidentes, de nous approvisionner à l'intérieur de certaines heures respectant mieux la qualité de vie des employés ? C'est un choix que la plupart d'entre nous pouvons faire... Le gouvernement peut réglementer sur l'âge, les commerces peuvent prendre des mesures de sécurité, les consommateurs peuvent planifier.

Lise Gagnon
LaSalle

Toujours deux

Les travailleurs de nuit ne devraient jamais être seuls, que ce soit un homme ou une femme, mineur(e) ou majeur(e). Il est généralement plus difficile de négocier avec deux personnes plutôt qu'une seule. Comme le motif premier du criminel est le vol, pas le meurtre, ce dernier devrait se contenter du fruit de son vol et s'éclipser. Si toutefois la raison première du méfait est le meurtre, il n'y aura pas grand-chose pour l'empêcher. Naturellement, certains employeurs prétexteront que deux employés coûtent trop cher. Dans ce cas, nous pourrions leur répondre que si les revenus du commerce ne peuvent absorber les deux salaires, il n'est donc pas nécessaire d'ouvrir le commerce la nuit. De ce fait, nous pourrions gentiment retrouver un rythme de vie moins stressant collectivement.

Jeanne Labbé

Plus de sécurité

Les travailleurs de nuit dans nos stations-service et dépanneurs devraient toujours être deux, ou si ce n'est pas le cas, la caisse du travailleur seul devrait être entourée de plastique résistant à de bonnes secousses. (i.e. comme dans nos arénas).

Louis Lemay
Boucherville

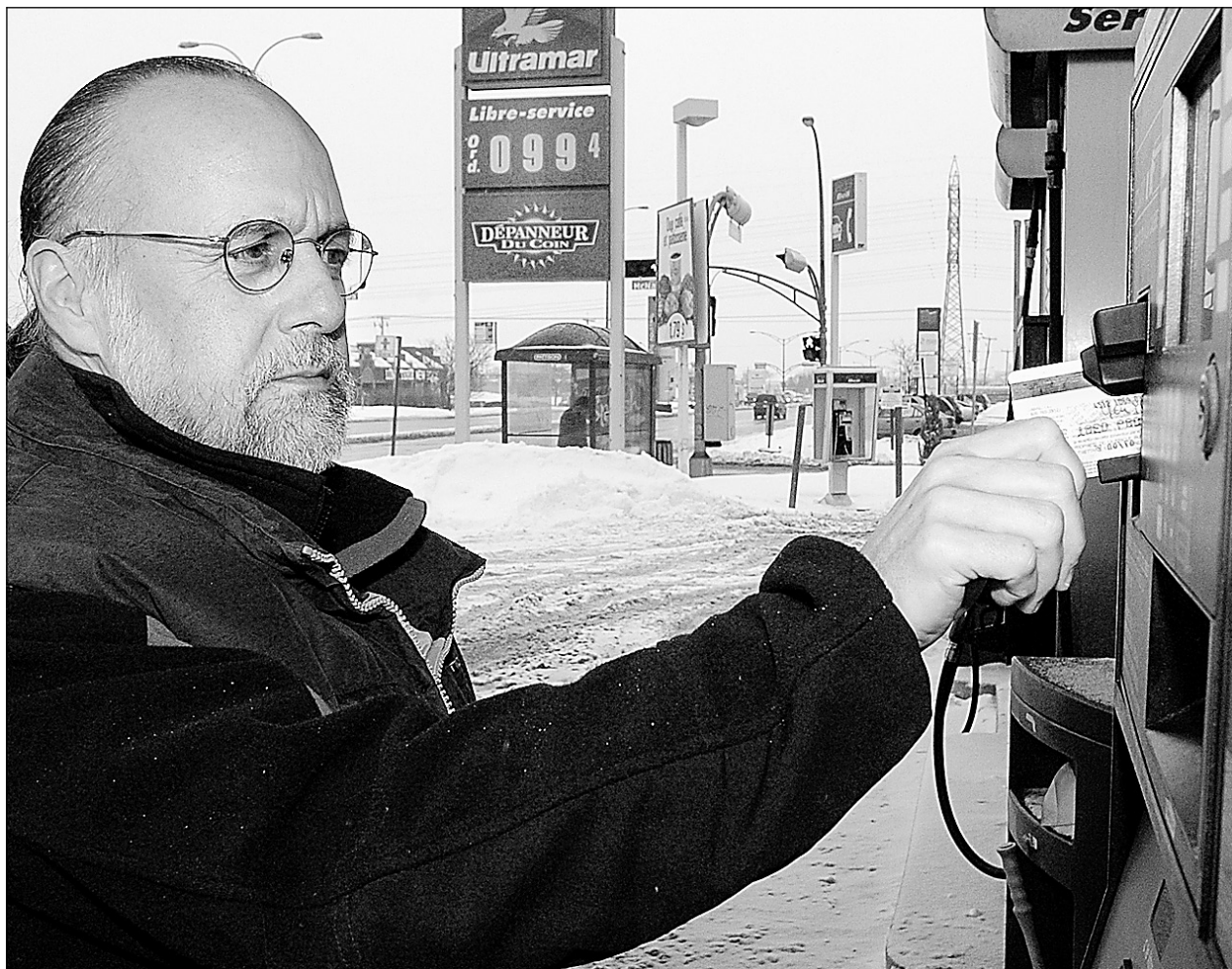


PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

Yvan Jérôme

Cela vaut-il la peine?

YVAN JÉRÔME
L'auteur habite à Laval.

D'abord, je me demande si, pour un dépanneur, il y a une telle rentabilité d'ouvrir la nuit. Je ne parle pas ici de l'essence, qui pourrait facilement être vendue sans intervention humaine, avec des systèmes de cartes ou en payant comptant directement à la pompe. Comme on peut le faire depuis toujours dans des distributrices pour les cigarettes, les boissons gazeuses et les confiseries. Y a-t-il vraiment de gros profits à faire pour justifier de rester ouvert entre minuit et six heures du matin, une fois couvertes les dépenses comme les salaires, l'électricité, le chauffage et les assurances supplémentaires ?

Si c'est assez payant pour continuer, de grâce, pas de femmes ou de jeunes filles, mais bien de solides gaillards qui imposent le respect et la distance grâce à leur stature, même s'ils ne sont pas si méchants ! Et définitivement pas d'employés trop jeunes, et encore moins des mineurs (qui ne devraient même pas avoir le droit de vendre des cigarettes, de l'alcool et des billets de loterie).

« Cages » de sécurité

Et pourquoi pas des « cages » sécurisées pour ces employés qui n'auraient alors aucun contact physique possible avec les clients, et même des doubles systèmes de sortie (avec vestibule intermédiaire pour stopper — entre deux séries de portes —

celui qui veut partir sans payer ce qu'il a pris).

Finalement, si nos autoroutes sont dotées de centrales de caméras pour prévenir les embouteillages ou acheminer rapidement de l'aide, si notre métro possède aussi de telles centrales pour visionner les activités de son réseau et agir rapidement au besoin, si des immeubles à appartements et à bureaux ont aussi de telles centrales, pourquoi les chaînes de dépanneurs n'auraient-elles pas chacune leur centrale alors que les caméras seraient branchées « en direct » et que toute anomalie ou message d'urgence pourrait être décelé aussitôt avec des actions immédiates sans que l'employé ne soit placé encore plus en situation de danger ?

Stop la culpabilisation!

MICHEL ROUILLARD
L'auteur demeure à Bromont.

À la suite du meurtre de la jeune Brigitte Serre, 17 ans, les journalistes ne cessent de poser des questions accablantes, cherchant ainsi à culpabiliser tous les parents dont les jeunes de moins de 18 ans travaillent pour subvenir à leurs besoins ou encore payer leurs études.

Pourquoi faut-il toujours chercher des coupables ? Certainement que ce décès est triste et déplorable, mais combien de jeunes partout au Québec travaillent sans

même penser qu'un tel drame pourrait leur arriver ? Et c'est tant mieux. Car ces crimes sont rares. Oui un meurtre est un meurtre de trop, mais cessons de dramatiser au point de traumatiser toutes les mères de la province qui ont un enfant qui a du coeur au ventre et qui se prend en main en travaillant un peu.

Si cette jeune fille avait eu quelques mois de plus, 18 ans, le crime aurait-il été moins pire ? Bien sûr que non, mais on n'aurait pas cherché à blâmer une mère. À écouter tous ces ténors de l'information, on pourrait croire que, dès demain, il

ne devrait plus y avoir de camelots pour passer le journal, car tout d'un coup qu'un jeune bandit drogué déciderait d'attaquer ce jeune travailleur-étudiant pour lui voler le reste de sa livraison pour aller la vendre ailleurs !

Quand, nous Québécois, commencerons-nous à nous assumer pleinement et cesserons-nous de nous faire bonne conscience en arrosant la cloche plutôt que le feu ? Déplorons ce drame, laissons la police et la justice poursuivre son travail et sympathisons de tout coeur avec la famille qui a perdu un être cher.

Aller se coucher

BENOÎT COURTOIS
L'auteur est un Lavallois.

Pour un auditeur qui écoutait la radio mercredi dernier (le 25 janvier), en après-midi, deux manchettes concernant Shell parvenaient à ses oreilles. La première : une commis de nuit, Brigitte Serre, avait été assassinée dans une station Shell. La seconde : Shell a généré des profits de 14,4 milliards \$ pour l'exercice 2005... Pourquoi diable relier ces deux nouvelles ? J'y viens.

On se demande quoi faire pour mieux protéger les travailleurs de nuit. À mon avis, les dispositifs de sécurité ne sont pas défectueux. Vouloir les améliorer ressemble à la lutte que livre George W. Bush

au terrorisme. Des opérations et des initiatives à peine dissuasives. Des événements malheureux comme celui de la station Shell ouvrent la voie à la réflexion. Et la mienne m'a mené jusqu'à cette question : est-ce vraiment nécessaire pour ces commerces d'être ouverts 24 heures sur 24 ? Sans faire dans le radotage passéiste, il fut tout de même un temps, encore récent, où l'homme pouvait se reposer, cesser de consommer. La nuit et le dimanche. À l'heure de la rentabilité, des profits et des revenus sans cesse grandissants, il n'est plus une seule case qui soit inoccupée dans la grille horaire des humains.

Est-ce que Shell pourrait survivre avec 13,8 milliards de revenus

et des stations fermées entre 11 heures et 5 heures le matin ? Et d'ailleurs, les achats seraient simplement faits à d'autres heures. Et je parle de Shell, mais ma réflexion est la même pour les dépanneurs et autres commerces de même acabit. Quel besoin si urgent peut-on avoir à 3 :30 heures dans la nuit ? En sommes-nous arrivés au point où nous n'avons plus la capacité de prévoir un plein d'essence ou l'achat de cigarettes ?

En conclusion, je ne crois pas qu'il faille renforcer la sécurité des travailleurs de nuit. Nous devrions seulement réapprendre à mettre la clé dans la porte de temps à autre et aller se coucher...

Peu à faire

Malheureusement, il y a très peu de choses que les employeurs, les employés ou même le gouvernement peut faire pour empêcher de si terribles événements. Toutes sortes de bons systèmes de sécurité et de précautions sont déjà employés dans la majorité des lieux opérant la nuit et, comme au Shell, cela n'y a rien changé, puisqu'une personne qui veut réellement faire du mal trouvera toujours le moyen d'agir. Cependant, il y a une chose contre laquelle je m'oppose formellement, qui est celle d'interdire aux mineurs ou aux jeunes femmes de travailler la nuit. Cette option serait tout à fait injuste puisque se seraient alors les mineurs et les jeunes femmes qui auraient à supporter les conséquences des actes de quelques délinquants (1-3 incidents de ce genre sur des commis de petites entreprises par année dans tout le Québec). Le problème n'est pas au niveau des employés, il est au niveau des criminels. Alors, pourquoi punir les premiers ? Est-ce qu'on arrête de manger du boeuf parce qu'il y a eu quelques cas de vaches folles ou bien on essaie de résoudre la maladie ? Est-ce qu'on demande aux victimes de viols d'arrêter de sortir de chez-elles ou bien on poursuit les violeurs ? Est-ce qu'un pareil crime aurait été moins horrible s'il avait été commis sur un jeune homme de 19 ans ? Est-ce qu'un deuxième commis aurait pu faire quelque chose contre trois grands gaillards dans la vingtaine ? La seule possibilité envisageable pour le moment, du côté des entreprises, resterait donc de sensibiliser plus grandement les employés à leur propre sécurité.

Isabelle Gagnon
Laval

Les femmes plus vulnérables

J'éprouve des réserves pour des filles ou femmes qui travaillent seules le soir ou la nuit dans des commerces « isolés ». Mes parents ont été propriétaires d'une tabagie à Montréal-Nord et à Saint-Léonard, pendant une quinzaine d'années. Lors des cinq premières années, lorsque ma mère travaillait seule le soir, elle a subi une quinzaine de vols à main armée (couteaux, faux pistolets, vrais pistolets, bâtons de baseball). Lors des dix années suivantes, lorsque mon père, moi ou mon cousin travaillaient le soir, aucun vol qualifié. Une femme projettera toujours une image de faiblesse ou de vulnérabilité face à un criminel dans ce type de situation (aucun sexisme ne transcende cette opinion). Je suis convaincu que les services de police ont déjà avisé les propriétaires de ce type d'établissement en leur suggérant de ne pas embaucher des femmes pour les quarts de nuit (à vérifier). Je pense que la majorité respecte cette consigne. Faudrait-il légiférer ? Je ne crois pas, le gros bon sens devrait guider les employeurs.

Yves Leduc
Deux-Montagnes

Deux c'est mieux

À mon avis la question est claire. Je ne conçois pas encore que des gens soient laissés seuls la nuit dans ces commerces alors que les risques de faire face à un vol sont si grands. Pour avoir connu quelqu'un qui travaillait de nuit dans un dépanneur et qui a fait face à quatre attaques en moins de trois mois, je me demande s'il n'est pas trop facile pour les criminels de commettre l'acte... S'il y avait deux personnes à l'intérieur du commerce, le risque deviendrait alors beaucoup plus grand pour les criminels que pour les employés. On éliminerait ainsi une bonne partie des vols non prémédités qui mènent parfois au désastre.

Sophie Gatién
étudiante en criminologie,
Université de Montréal

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trotter > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Qui est responsable?



nathalie.collard@lapresse.ca

NATHALIE COLLARD

Depuis l'assassinat de la jeune Brigitte Serre, on parle beaucoup de responsabilité parentale dans les médias. Celle des parents de la jeune caissière — à qui on a reproché sans aucun tact d'avoir laissé leur fille, mineure, travailler la nuit — ainsi que la responsabilité des parents des quatre jeunes suspects accusés de meurtre et de vol à la suite de la tragédie.

Devant un drame aussi cruel, on cherche des explications. On voudrait donner un sens à un acte aussi violent.

Le témoignage poignant de l'ex-enseignante d'un des quatre jeunes dans les pages du *Journal de Montréal*, hier, indique que les parents impliqués ne sont pas les seuls à être ébranlés par le drame. Au-delà des frontières familiales, il y a tout un réseau d'éducation qui, malgré la bonne volonté de ses professionnels, n'a peut-être pas su, ou pu, affecter les ressources nécessaires — psychologues ou autres — qui auraient peut-être fait une différence auprès du principal accusé dans l'affaire, un élève qui souffrait de graves problèmes de comportement.

Au fond, tout le monde se pose la même question : quand un jeune dérape complètement, qui est responsable ?

À Huntingdon, en août 2004, le maire Stéphane Gendron annonçait l'imposition d'une amende aux parents de jeunes trouvés dans la rue passé l'heure du couvre-feu. Il invoquait la responsabilité parentale pour justifier cette mesure jugée radicale par plusieurs.

Les avis sont partagés sur les li-

mites de la responsabilité parentale mais tout le monde s'entend pour dire qu'être parent n'est pas une tâche facile.

Il ne s'agit pas simplement de nourrir, vêtir et assurer un toit au-dessus de la tête d'un enfant. Être parent signifie aussi s'investir psychologiquement et moralement dans l'éducation d'un enfant afin d'en faire un adulte responsable. Et certains parents sont mieux outillés que d'autres pour y arriver.

Dans un tel contexte, faut-il blâmer les parents incapables de contrôler des enfants difficiles ou, au contraire, les aider à mieux assumer leurs responsabilités ?

Récemment, la protectrice du citoyen, Micheline McNicholl, s'inquiétait que le projet de loi 125 sur la protection de la jeunesse ne garantissait pas suffisamment de ressources aux parents en difficulté. On peut aller plus loin et se demander s'il faut absolument attendre l'état de crise avant d'intervenir.

Toutes les familles québécoises pourraient bénéficier d'une certaine préparation avant l'arrivée d'un enfant. En particulier les familles plus fragiles — parce qu'elles sont isolées, parce qu'elles sont peu ou pas entourées, parce qu'elles éprouvent des difficultés économiques.

Au Québec, certains CLSC offrent par exemple des groupes de soutien aux parents dépassés. Dans certains quartiers comme Hochelaga-Maisonneuve, on trouve des structures d'accueil et d'encadrement destinées aux parents à bout de souffle ou qui ont besoin d'être accompagnés dans leur rôle de parent.

Il n'y a rien de honteux à recourir à ces services, au contraire. Ce type de mesures devrait être multiplié.

On y revient toujours : le soutien de la communauté est crucial pour toutes les familles. Les parents sont responsables de leurs enfants, c'est vrai. Mais la société est responsable d'aider les parents.

Là où ça fait mal



akrol@lapresse.ca

ARIANE KROL

Au début de 2004, Greg Ruetz apprend qu'il a probablement un tumeur cancéreuse au rein. Le hic, c'est que pour passer le scan qui confirmera le diagnostic et, au besoin, se faire opérer, il doit attendre 12 semaines. Une éternité dans les circonstances. Craignant pour sa vie, le patient de 57 ans se rend dans une clinique américaine, qui détecte effectivement un cancer et l'opère rapidement. Facture totale : plus de 50 000 \$. L'Assurance-santé de l'Ontario, l'équivalent de la Régie de l'assurance maladie du Québec, a d'abord refusé de rembourser M. Ruetz, rapportait le *Globe and Mail* samedi dernier. Mais la Commission d'appel lui a finalement don-

Plus de la moitié des patients souffrent d'inquiétude, d'anxiété, de stress et de douleurs physiques.

né raison. En restant sur la liste d'attente, il se serait exposé à des dommages irréversibles, a conclu la commission.

Même si la RAMQ n'a jamais perdu de cause semblable, la lourdeur des délais subis par les patients québécois ne fait aucun doute. L'attente, ici comme ailleurs, est toujours le principal obstacle à l'obtention de soins de santé satisfaisants, confirme une nouvelle enquête de Statistique Canada.

Les milliards investis au cours des dernières années n'ont pas réussi à apaiser la grogne. Les délais exigés pour rencontrer un spécialiste ou passer un test diagnostique suscitent autant d'insatisfaction que lors de la précédente

enquête, en 2003. Pour les chirurgies non urgentes, c'est pire. Presque 80 % des patients qui se plaignent d'avoir eu de la difficulté à obtenir des services médicaux durant la première moitié de 2005 dénoncent les délais d'attente, contre 62 % en 2003. La frustration s'amplifie.

C'est peut-être parce que les médias et les politiciens en parlent beaucoup, avancent les enquêteurs de Statistique Canada. L'hypothèse est séduisante, mais elle n'est pas très utile. La souffrance des patients qui poireautent sur listes d'attente est indéniabile, qu'ils haussent le ton ou non.

Lorsqu'ils sont confrontés à des délais qu'ils jugent inacceptables, plus de la moitié des patients souffrent d'inquiétude, d'anxiété, de stress et même de douleurs physiques. Lorsque l'attente concerne un spécialiste ou une opération le tiers sont incommodes dans leurs activités quotidiennes.

Ottawa et les provinces ont promis des milliards de dollars supplémentaires pour réduire les listes d'attente d'ici 2010. Dans les faits, l'entente signée en 2004 ne comporte aucune obligation de résultat. Les provinces ne sont même pas tenues d'employer les sommes reçues du fédéral à cette fin. L'entente dit seulement qu'elles doivent rendre des comptes à leurs citoyens. On voit à quel point ceux-ci ont intérêt à tenir leur bout. Même quand le système de santé prétend que les délais imposés sont médicalement acceptables.

Il est beaucoup plus stressant d'attendre pour voir un spécialiste ou passer un test que pour subir pour une chirurgie, indiquent les chiffres de Statistique Canada. C'est compréhensible. Le malade qui va être opéré, lui, sait au moins de quoi il souffre. L'incertitude du diagnostic, souvent perçu comme un verdict de vie ou de mort, est autrement plus angoissante. Il faudrait en tenir compte dans les efforts faits pour réduire les délais médicaux.



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Du respect ?

Comme la plupart des Québécois, j'ai été attristé par le sort tragique de Brigitte Serre. Malheureusement, plusieurs médias ont dérapé dans leur couverture de ce malheureux cas. Encore hier matin, presque toutes les unes montraient les visages en larmes des membres de la famille et des proches de la jeune Brigitte Serre. Malgré une demande de la famille aux médias pour conserver un minimum d'intimité lors des funérailles, la quasi-totalité des médias québécois nous ont renvoyé les images des funérailles en vidéo et en photos. Était-ce vraiment nécessaire ? Sans parler de TVA qui ne semblait que chercher les sanglots dans ses entrevues. Du respect ? Pas sûr.

Martin Boisvert
 Sainte-Dorothée

Quelle aubaine !

Dimanche prochain, une publicité au Super Bowl de 30 secondes coûtera 2,6 millions \$ US. Montréal s'est offert une couverture médiatique des dizaines de fois supérieure à travers le monde et aux É.-U., lors des Jeux aquatiques, pour un petit 4,7 millions \$ CAD. Fantastique, nous pouvons être fiers du beau travail de l'équipe du comité organisateur, des spectateurs, du Cirque du Soleil et du maire Gerald Tremblay. Ce coup publicitaire magistral a permis de nous faire connaître, de bonifier l'image des produits et services que nous exportons et d'attirer les touristes. C'est le Québec en entier qui a bénéficié de cette vitrine. Pendant qu'on se plaint au moindre effort de développement, Toronto sourit et poursuit sa course...

André Denis

C'est mal parti !

Ça y est. Les deux seuls candidats qui étaient potables dans cette course qui n'est pas encore commencée se sont désistés. Si on se fie à l'histoire, le prochain chef libéral sera un futur premier ministre. Ça n'augure rien de bon pour le pays ! Puissent les conservateurs rester au pouvoir très, très longtemps.

David Di Giacomo

Prudence et retenue

On ne peut que déplorer les caricatures du quotidien montrant Mahomet dans des actions le liant à des scènes de violence. Selon moi, il ne s'agit pas tant d'un débat sur la liberté d'expression et sur la vive sensibilité des musulmans relativement à l'image de leur religion, mais sur le mauvais goût et le manque de jugement des responsables du journal. Dans notre monde de plus en plus mondialisé, ces images ne produisent finalement que des effets néfastes. Elles creusent des sillons d'incompréhension, alimentent les préjugés, font naître rancœur et amertume. Dans nos sociétés multiculturelles, elles sont des pavés inutiles dans notre apprentissage à mieux vivre ensemble et à développer notre ouverture et notre tolérance. En ces matières, la prudence et la retenue restent les meilleures conseillères.

Yvan Cliche
 Montréal

Non à la censure !

Nous devrions tous dire aujourd'hui comme le président Kennedy jadis : « Nous sommes tous Danois ». La liberté de la presse est une

valeur démocratique fondamentale et j'appuie la position initiale du premier ministre danois qui refusait de demander au journal qui a publié les caricatures de s'excuser, comme le demandaient la dizaine d'ambassadeurs de pays musulmans. Il faut cesser de se faire dicter ce que l'on peut dire ou ne pas dire : les musulmans comme les autres peuvent pratiquer leur religion, grâce à la liberté de culte, mais cette liberté s'accompagne de la liberté d'autres personnes d'émettre des opinions, de critiquer et oui, de faire des caricatures. Non à la censure !

Bernard T. Théoret

De l'intolérance

La tempête soulevée par la publication au Danemark de caricatures de Mahomet devrait amener tous les libres-penseurs de la planète à s'indigner de cette nouvelle illustration de l'intolérance des croyants fanatiques. Que les musulmans s'interdisent toute représentation, critique ou ironie à propos de Mahomet, grand bien leur fasse, mais cela ne concerne qu'eux. Pour tous ceux qui n'adhèrent pas à cette croyance, Mahomet est un personnage historique, rien de plus. J'ignore si les caricatures sont intéressantes, mais si le propos est valable, les journaux de tout l'Occident devraient les publier. Nous vivons dans des sociétés laïques et démocratiques ; aucune religion ne peut prétendre dicter nos actes et nos propos. Il faut respecter les individus mais pas les mythes religieux. Au XXI^e siècle, on ne devrait parler des religions que dans les cours d'histoire ; nous en sommes hélas bien loin !

Jean-Luc Meunier

Mon arbre a été assassiné!

Le jeune arbre planté au coin de ma rue en 2004, que j'avais commencé à chouchouter l'été dernier a été assassiné, victime d'une chenille folle ou aux facultés affaiblies. Il n'est pas le seul dans ce cas puisque, me promenant dans le quartier et les quartiers avoisinants, j'ai pu constater que depuis le début de l'hiver, plusieurs d'entre eux ont subi le même sort. J'en ai recensé au moins six jusqu'à présent. À 700 \$ l'arbre, j'espère seulement que ce ne sont pas des centaines, voire des milliers de ces jeunes arbres qui ont été sauvagement fauchés de la sorte. Ça coûte cher aux Montréalais, ça ? Est-ce que cet incident ainsi que tous les autres auraient pu être évités ? Oui. Mais tant et aussi longtemps qu'on aura au volant de ces chenillettes des cow-boys blasés et peu soucieux, ce ne sera pas possible d'éliminer ou de diminuer la mortalité de ces jeunes arbres. Ça avait pris au moins dix ans avant qu'un arbre soit planté dans ce carré laissé vacant. Le plaisir de voir un peu de verdure sur le coin de ma rue n'aura donc été que de bien courte durée. Ça prendra combien d'années encore avant qu'on replante un arbre à cet endroit ? J'ai le temps de mourir avant que ça se fasse.

Luc Forest
 Montréal



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Il n'y a pas de mystère de Québec



ALAIN DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

Depuis les élections fédérales de la semaine dernière, analystes et stratèges politiques se penchent sur ce qui a été décrit comme le mystère de Québec. Sur les dix comtés remportés par les conservateurs au Québec, neuf se retrouvent dans la grande région qui entoure la capitale, et quatre se situent dans sa zone urbaine.

Il n'en fallait pas plus pour qu'on se lance dans une vaste entreprise d'ethnologie collective. Journalistes, sociologues, politiciens, surtout du camp souverainiste, le plus souvent montréalais, se sont donc mobilisés pour mieux comprendre le village gaulois qui résiste à l'autre bout de la 20 et isoler l'étrange virus qui avait frappé ses irréductibles habitants.

J'ai eu le plaisir d'habiter quatre ans à Québec, et donc l'avantage de pouvoir regarder de près cette ville avec un certain recul montréalais. Ce qui m'a donné une connaissance assez intime de la ville et de la région pour m'amener à croire qu'il n'y a tout simplement pas de mystère de Québec. La thèse voulant que cette région ait manifesté, par son vote, des traits de caractère différents ne se vérifie pas dans les faits.

Même si elle possède bien sûr des traits qui lui sont propres, ce qui caractérise la région de la capitale nationale, c'est justement qu'elle incarne l'ensemble du Québec en dehors de la zone métropolitaine. Il y a certainement une coupure entre Montréal et le reste du Québec. Mais avec sa population homogène, blanche, catholique et francophone, Québec reflète bien les valeurs de ce Québec des régions.

Bien sûr, les gens de Québec ont leur mentalité propre, façonnée par son rôle de capitale, par le poids de la fonction publique, et par son inverse symétrique, la colère d'une partie de sa population contre cette culture dominante. Les citoyens de Québec ont tendance à manifester du ressentiment envers Montréal et à réagir en bloc, comme on l'a vu à ces élections fédérales.

Ces traits de caractères ne mènent pas à des comportements politiques très différents, si ce n'est l'absurde appui à l'animateur André Arthur dans Portneuf. Ils ont bien sûr mené à un vote plus imposant au Parti conservateur. Mais cet appui ne doit pas être vu comme un accident ou une anomalie, mais plutôt comme l'amplification d'un phénomène que l'on a pu observer ailleurs au Québec. Ils ont exprimé, plus fort, un fonds conservateur et un manque d'enthousiasme que l'on a aussi observé ailleurs sur le territoire. C'est d'ailleurs ce qui semble indiquer l'étonnant sondage CROP-La Presse, publié hier, qui décrit un important déplacement de l'opinion publique depuis les élections, avec une remontée de la popularité de Jean Charest et une baisse importante de l'appui à la souveraineté.

On peut comprendre que les leaders souverainistes aient intérêt à décrire les résultats électoraux de Québec comme une anomalie. C'est la meilleure façon de minimiser le phénomène et de refuser de regarder la réalité en face. Il y a là un déni doublé d'une pointe de ferveur militante qui repose sur la conviction qu'il ne serait pas normal pour de vrais francophones québécois de ne pas appuyer le Bloc avec enthousiasme.

Ce déni repose sur une autre erreur, facile à faire quand on regarde les choses à partir de Montréal. Et c'est de voir la vague bleue comme un tout. Mais dans les faits, les traits sociologiques propres à la région de Québec ne peuvent, à la rigueur, qu'expliquer les victoires conservatrices dans quatre circonscriptions, celles de la zone urbaine de Québec, soit Beauport/Limoilou, Charlesbourg/Haute-Saint-Charles, Louis-Hébert et Louis-Saint-Laurent.

Mais cette culture québécoise ne peut pas expliquer ce qui s'est passé dans les six autres comtés rafiés par les bleus. C'est évident de Pontiac, à l'autre bout du Québec, de Jonquière/Alma, en plein cœur du Saguenay, et évidemment de la Beauce, avec sa culture bien définie. Mais c'est également vrai de deux comtés au sud du fleuve, dans la région de Chaudière-Appalache, où on est en territoire agricole plutôt qu'en terre de fonctionnaires, soit Lévis/Bellechasse, un comté qui va jusqu'à la frontière américaine, ainsi que Lotbinière/Chutes de la Chaudière. Quant à Mégantic/L'Érable, avec Thetford Mines, c'est un comté qui se situe dans une toute autre région administrative, celle du Coeur du Québec.

La vague bleue a frappé dans des comtés aux cultures et aux traditions très variées et elle n'a donc rien de monolithique. Et voilà pourquoi, au lieu d'analyser ce qui distingue la capitale, la sagesse politique voudrait plutôt que l'on s'attache à un phénomène bien plus significatif, l'importance des similitudes entre Québec et le reste de la province.

COURRIEL
Pour joindre Alain Dubuc
adubuc@lapresse.ca

Quel changement?

Malgré la victoire conservatrice, l'opinion publique hors Québec n'a pas beaucoup bougé entre 2004 et 2006

Le texte suivant est cosigné par André Blais et Patrick Fournier, professeurs à l'Université de Montréal, Elisabeth Gidengil, professeur à l'Université McGill, Neil Nevitte, professeur à la University of Toronto, et Joanna Everitt, professeur à la University of New Brunswick.

Lorsque les résultats électoraux furent comptabilisés, le 23 janvier, ils semblaient indiquer un souhait du changement. Et du changement il y en a eu. Comparé à 2004, le Parti conservateur est passé de 99 à 124 sièges et les libéraux sont tombés de 135 à 103 sièges. Mais le changement dans les votes fut moins spectaculaire. À l'extérieur du Québec — un texte subséquent traitera de l'évolution de l'opinion au Québec — les conservateurs ont seulement augmenté leur part du vote de 36,7 % à 40,2 %, alors que les libéraux sont passés de 37,7 % à 33,3 %. Comment expliquer à la fois la stabilité et le changement qui ont marqué cette élection ?

Un certain nombre d'explications ont été mises de l'avant. La première soutient que les évaluations des chefs et des partis ont changé : les perceptions de Harper et des conservateurs se sont améliorées, alors que celles de Martin et des libéraux sont devenues plus négatives. Une autre propose que la droite a réussi à se départir de son image radicale. Finalement, une interprétation suggère que la corruption a été l'élément clé. Nous examinons les données de l'Étude électorale canadienne de 2004/2006 pour voir si ces explications sont compatibles avec les mouvements de l'opinion depuis 19 mois.

Image publique

La victoire des conservateurs est-elle attribuable au succès de Stephen Harper à refaçonner son image publique ainsi que celle de son parti ? Harper et les conservateurs ont mené une très bonne campagne, et nos données indiquent que certains électeurs ont réévalué à la fois le parti et son chef. Cela est clair lorsque l'on compare les perceptions des électeurs durant les derniers dix jours de la campagne à celles des dix premiers jours. Toutefois, une image

À la fin de la campagne, ni Harper ni son parti n'étaient plus appréciés qu'en 2004, et un nombre substantiel de Canadiens ont continué à les percevoir négativement.

différente émerge si l'on compare les dix derniers jours de la campagne 2006 aux dix derniers jours de celle de 2004.

Stephen Harper a amélioré son image au cours de la campagne. Sa cote de popularité moyenne a augmenté de presque quatre points sur une échelle de 0 à 100, alors que celle de Paul Martin a diminué d'environ deux points. Il est étonnant de constater, par contre, que les évaluations de Harper dans les derniers jours de la campagne étaient inférieures à ce qu'elles avaient été durant les derniers jours de la campagne 2004.

Les conservateurs ont-ils remporté l'élection parce qu'ils se sont déplacés vers le centre et ont convaincu les Canadiens qu'ils étaient modérés ? Selon nos données, cela n'est que partiellement



Paul Martin s'est entretenu avec le premier ministre désigné Stephen Harper (à droite) quelques jours après l'élection qui a porté les conservateurs au pouvoir.

vrai. La proportion de Canadiens déclarant que Harper est « trop extrémiste » a décliné de cinq points durant la campagne. Ce mouvement modeste a pu contribuer à la victoire des conservateurs. Cela suggère que les attaques libérales n'ont pas eu l'écho escompté auprès des électeurs. Ceci étant dit, à la fin de la campagne, un Canadien sur deux restait inquiet au sujet des positions de Harper. De plus, une comparaison avec les derniers jours de la course électorale de 2004 est révélatrice : la proportion des gens qualifiant Harper comme « extrémiste » à la fin de la campagne 2006 n'était que d'un point inférieur à celle d'il y a 19 mois.

Corruption

Ce qui a changé, c'est l'importance de la corruption. Le scandale des commandites et la corruption étaient au premier plan des deux campagnes. En 2004, cependant, les services de santé prenaient clairement le pas sur la corruption. Cette fois, la santé était encore une priorité

pour beaucoup d'électeurs, mais la corruption venait juste derrière. Dans les derniers dix jours de la campagne, presque un tiers de nos répondants ont choisi la corruption comme enjeu le plus important (au sein d'une liste de cinq enjeux). Ceci constitue une augmentation de dix points par rapport à la campagne 2004.

Une majorité écrasante de Canadiens pensait qu'il y avait assez ou beaucoup de corruption sous Jean Chrétien et disait être mécontente à ce sujet. Sur les deux dimensions, les sentiments étaient encore plus négatifs dans les derniers jours de la campagne 2006 qu'ils ne l'avaient été à la fin de la campagne 2004.

Néanmoins, Paul Martin a réussi à

convaincre beaucoup de Canadiens qu'il avait bien géré le scandale et qu'il empêcherait de futurs scandales. Au début de la campagne, près de la moitié des sondés approuvait la façon dont il a géré le scandale et plus de la moitié disait avoir confiance en ses capacités à empêcher que cela se reproduise (des améliorations importantes par rapport à 2004). Cependant, la campagne a peu fait pour changer ces évaluations. Malgré ces jugements positifs et malgré l'absolution qui lui a été accordée dans le rapport du juge Gomery, Martin fut incapable de contrer la perception qu'il était au courant du scandale.

En fin de compte, durant cette campagne, il y a eu une augmentation de cinq points (de 41 % à 46 %) dans la proportion d'électeurs déclarant que les libéraux sont plus corrompus que les autres partis. Il faudra procéder à une analyse plus poussée pour évaluer l'impact du scandale des commandites et/ou de l'affaire Goodale sur le résultat final de l'élection. Mais la colère accumulée a probablement aidé à faire basculer la balance en faveur des conservateurs.

Ce qui est clair, c'est que l'opinion publique n'a pas beaucoup bougé entre 2004 et 2006, à l'extérieur du Québec. À la fin de la campagne, ni Harper ni son parti n'étaient plus appréciés qu'en 2004, et un nombre substantiel de Canadiens ont continué à les percevoir négativement. Si la minorité conservatrice veut devenir une majorité conservatrice, le parti et son chef vont devoir travailler fort pour dissiper ces images, surtout si la colère envers les libéraux s'atténue.

NB : Les Études électorales canadienne ont été financées par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et Élections Canada. Les sondages ont été effectués par l'Institut de recherche sociale de l'Université York, avec des taux de réponse de 55 % (2004) et 57 % (2006). Voir : www.ces-ee-c.umontreal.ca.

CYBERPRESSE.CA

Solidaires face à l'itinérance!

Lisez sur Cyberpresse.ca/opinions un texte intégral de Bernard St-Jacques, un organisateur communautaire au Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), qui déplore que la situation des personnes itinérantes se dégrade à Montréal. À son avis, on continue malheureusement de privilégier l'utilisation de la judiciarisation et de la répression pour gérer l'errance et la marginalité.

M. St-Jacques précise : « Alors qu'on ne voyait que des effets à court terme il n'y a pas si longtemps (déplacements, relation d'aide perdue, sentiment d'injustice et peur, etc.), il s'en est ajouté un bon nombre à plus long terme. Maintenant, des personnes qui voulaient sortir de la rue sont pénalisées d'une dette financière et judiciaire qui les maintient dans l'exclusion. » À lire et à commenter sur : Cyberpresse.ca/opinions



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, ARCHIVES LA PRESSE

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca



Nous ne sommes pas dans la course
pour gagner, mais pour apprendre.
À bien y penser, il est beaucoup
plus amusant d'apprendre en gagnant.

**LES VÉHICULES
LES MIEUX
PROTÉGÉS
AU MONDE** **1055** Mitsubishi Motors est la grande
gagnante du dernier rallye Dakar,
la course la plus éprouvante au
monde. C'est pour une sixième année consécutive
et un nombre record de 11 victoires que Mitsubishi
est sortie triomphante de ce classique de la course
hors route. Ce qui est bon pour nous, mais encore
mieux pour vous. On suppose que, si nos véhicules
peuvent affronter 9 000 kilomètres de terrain rude,
ils peuvent certainement braver l'état des routes
partout au Canada. Surtout dans les conditions les
plus rigoureuses. Rien d'étonnant, puisque Mitsubishi
offre les véhicules les mieux protégés sur la route.**
Et visiblement, les véhicules les mieux protégés hors
route, aussi.

mitsubishicars.ca

